

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME XC - Année 1963

1^{re} LIVRAISON



PERIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette, 19

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

ÉDITÉE PAR M. L. BARRÉ

PARIS, CHEZ M. L. BARRÉ, 10, RUE DE LA HARPE

TOME XC - Année 1963

1^{re} LIVRAISON



PARIS, CHEZ M. L. BARRÉ

|| AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ ||
10, RUE DE LA HARPE, PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BECQUART, P. BORIAS, le D^r CHEYNIER, R. COQ, E. DUSOLIER, M^{me} GARDEAU, le R.P. GRILLON, GUTHMANN, le D^r Ch. LAFON, LAVERGNE, PONCEAU, SAINT-MARTIN, SECONDAT, SECRET.

BUREAU

Président: M. le D^r Ch. LAFON

Vice-Présidents: M. E. DUSOLIER.

M. Jean SECRET.

Secrétaire général: M. Géraud LAVERGNE.

Secrétaires adjoints: M. Noël BECQUART.

M. Léon GUTHMANN.

Trésorier: M. Marcel SECONDAT.

Trésorier adjoint: M. Guy PONCEAU.

Commission de publication

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. CHEYNIER, SECONDAT ET SECRET,

Commission des finances

M. LE PRÉSIDENT, M. GUTHMANN.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 3 JANVIER 1963

PRESIDENCE DE M. LE D^r CH. LAFON, PRESIDENT

Présents : 19. — Excusés : 5.

Le quorum réglementaire n'étant pas atteint, l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour aujourd'hui, est reportée au mois de février.

Nécrologie. — M. Marcel Aubert, directeur de la Société française d'Archéologie.

M. le Président dit quelle personnalité scientifique était le défunt, membre d'honneur de notre Société depuis 1924. Son œuvre a été considérable et son influence sur les études archéologiques non moins importante.

L'assemblée s'unit aux regrets ainsi exprimés.

Vœux. — En son propre nom, et en celui du Bureau, M. le Président adresse les meilleurs souhaits de nouvel an à tous les membres, présents et absents ; il leur demande de s'associer davantage à nos travaux et d'acquiescer leur cotisation avec plus de régularité pour ne pas trop compliquer la tâche du trésorier.

Entrée d'ouvrages et de documents. — Nahon (G.), Contribution à l'histoire des Juifs en France sous Philippe le Bel. Mouton et C^o ; in-8°, 41 p., carte hors-texte. (Extr. de la *Revue des Etudes juives. Historia Judaica*, t. CXXI, fasc. 1012 de 1962.) Hommage de l'auteur.

La mention « Périgord » est fournie par un article de compte de 1287 : « *Pro signaculis Judeorum* », sans indication de somme. Cet article concerne le signe distinctif, dit « rouelle », que les Juifs étaient astreints à porter sur leurs vêtements. Un autre article, extrait du compte de Géraud Balène, receveur royal pour la sénéchaussée de Périgord et Quercy, renvoie à un article probablement disparu pour 1298-99 : « *De roella Judeorum est computatum in comptis senescallie Petragoricensis* » concernant le Quercy.

Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves du lycée nationalisé Henri IV de Bergerac, N° XXXIV, 53^e année, 1962 ; Bergerac, impr. général du Sud-Ouest ; in-8°, 54 p., 2 pl. hors-texte ; don de l'association ;

Le Lorrain (Jacques), *Le Sixième acte de Cyrano de Bergerac* ; Bergerac, impr. gén. du Sud-Ouest, 1962 ; in-8°, 18 p. (Extrait du précédent *Bulletin*, tiré à 100 exemplaires hors commerce). Don de M. Coq ;

Châteaux de la Gaubertie et de Monbazillac, vues prises lors de la dernière excursion de la Société par M. Beaudry ; 3 photos 9 × 12 ; don de l'auteur ;

Vieille maison à Bussac (ancienne chapelle N.-D. de Perduceix) ; photo 18 × 24, par J. Lagrange ; don de l'auteur.

M. le Président exprime aux donateurs les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — Dans *Télé 7 jours*, n° du 29 décembre 1962, sont reproduits, p. 40 et 41, la frise des chevaux de Lascaux et un portrait de l'abbé Breuil.

Rien d'autre à signaler dans les diverses revues parvenues à la Société.

Centenaire de la Préhistoire. — M. le Président de l'Office départemental de Tourisme a fait part à M. le Président de la décision de surseoir à la célébration du Centenaire de la Préhistoire en Périgord, précédemment prévue pour 1963 ; elle est repoussée à 1964, sur la proposition du Commissariat général du Tourisme, dont l'aide financière permettra de donner plus d'ampleur et plus d'éclat aux manifestations envisagées. M. Jean Secret fournit des précisions qui justifient ce renvoi.

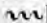
Correspondance. — Une Société d'Ethnographie du Limousin et de la Marche est en voie de constitution. Elle désire étendre son champ d'action sur la région Nontron-Thiviers et souhaite de voir participer à ses travaux la Société historique et archéologique du Périgord.

L'assemblée décide de répondre favorablement à cette proposition flatteuse ; en conséquence notre président, D^r Lafon, aux termes mêmes de la lettre de M. Maurice Robert, en date du 20 décembre 1962, deviendra membre du comité de patronage de la nouvelle Société.

Jacques Lagrange fera le mercredi 9 janvier, au Palais des Fêtes, une causerie-projection sur son voyage en Israël ; il invite ses collègues de la Société à y assister.

Communications. — M^{me} Forestier a eu l'aimable attention d'adresser au Secrétaire général les photos d'un gaufrier ayant appartenu au XVII^e siècle à un curé de Boisseuilh, François Raynaud.

C'est une fort belle pièce de fer forgé aux plaques rectangulaires intérieurement décorées de fleurons et d'arabesques ; sur l'une d'elles se lit, en exergue, la légende :

FRANÇOIS RAYNAUD + CURE
DE BOYSSEUILH. MANGE. MOY. JE SUIS POUR
TOY 

Sur l'autre plaque se trouve un écu rond dans un encadrement d'arabesques ; il est meublé d'une petite croix et, en chef, a trois étoiles très stylisées.

M^{me} Gardean nous adresse un travail très fouillé et puisé aux meilleures sources sur le château de Matecoulon, dans la commune de Montpeyroux, et ses possesseurs. Le premier d'entre eux fut Bertrand de Montaigne, frère du grand moraliste ; après lui, la demeure appartient aux familles de Belcier et de Cazenave et au descendants de celle-ci. Il est remarquable que Matecoulon ne fut jamais aliéné depuis le XV^e siècle. Cette étude paraîtra dans le *Bulletin*.

M. Jean Lachastre nous adresse une communication sur les constructions en pierres sèches de Daglan ; M^{me} de Maleville les avait signalées dans le *Bulletin*, mais notre jeune collègue les a examinées de beaucoup plus près et s'est appliqué à les grouper selon leurs formes caractéristiques. Ce travail sera également publié.

Des « Souvenirs » restés inédits du marquis Louis de Sainte-Aulaire, l'auteur apprécié de *Portraits de famille*, M. Christian de Sèze a extrait quelques silhouettes féminines ; la marquise de Roure, la fille de Fouché, Joséphine-Ludmilla d'Otrante, comtesse de la Barthe de Thermes, la marquise de Clermont-Tonnerre, M^{me} de Balbi, favorite de Louis XVIII.

Des remerciements seront adressés à M. de Sèze pour cette agréable communication.

M. Secondat signale qu'en août dernier, de jeunes adeptes de la pêche sous-marine ont trouvé au Coux, dans la Dordogne, une ancre de gabarre en parfait état de conservation. De forme très simple, elle mesure 1 m. 20 de long, 0 m. 75 entre les pointes, et 0 m. 25 de cambrure. Elle est pourvue de deux anneaux, l'un fixe, l'autre mobile, raccordé à la chaîne de fer qui se termine par un crochet de 0 m. 12 ; son poids est inférieur à 100 kg. Cette épave remémore l'époque où une batellerie active fréquentait la rivière entre le haut et le bas Pays ; elle est actuellement déposée chez M. Vergnot, au Coux.

Il est noté au passage qu'à Limeuil, il existe encore une auberge de marinière dite « A l'Ancre du Salut. »

M. Jean Secret a présenté l'église de la Cité, dans le livre de Daniel-Rops, *Les plus belles pages sur la cathédrale*, édité par France-Empire.

Il montre l'empreinte d'un timbre en cuivre de forme circulaire, au nom de R.P. Bor'e (Dordogne) ; au centre, il y a trois fleurs de lis surmontées de la couronne royale. Qui était l'utilisateur de ce sceau ?

Notre vice-président ajoute à ce qu'il a déjà dit sur la restauration de l'église de Saint-Léon-sur-Vézère qu'on a relevé les traces de la fonte d'une cloche : on pouvait encore voir la gangue du moule en terre et mesurer le diamètre de la cloche qui ne correspond pas à celui des cloches actuelles de l'église.

M. Jean Secret annonce qu'une solution est en vue au sujet de l'Hôtel de la Division. Celui-ci sera démoli, mais pour être entièrement reconstruit face au cours Montaigne et dans l'alignement des allées de Tourny : un immeuble de quatre étages sera bâti par derrière, en bordure de la rue Fournier-Lacharmie.

Depuis la Noël, poursuit notre collègue, le chœur de la cathédrale Saint-Front s'est orné de la majeure partie des stalles provenant de l'ancienne abbaye de Ligneux ; la mise en place de ce bel ensemble sera entièrement achevée à Pâques. Six de ces stalles sont particulièrement remarquables du fait des panneaux peints en camaïeu noir et blanc qui les décorent. M. Secret en fait passer les photographies. M. le Professeur Pariset fera de ces peintures une étude particulière.

M. Secret se propose d'installer à Monbazillac un Musée du Vin dans une partie des caves du château ; aussi accueillera-t-il avec gratitude tous objets qui, par nature ou destination, sont susceptibles d'entrer dans les collections.

Notre vice-président termine sur une note de bonne humeur. Feuilletant les Mémoires de la comtesse de Boigne, il y a retrouvé Marie-Caroline de Bourbon-Siciles, duchesse de Berry, et l'équipée de 1832 qui aboutit à son arrestation et à son internement à la citadelle de Blaye, sous la garde du lieutenant général Bugeaud ; elle était accompagnée dans sa réclusion par M^{me} de Damas d'Hautefort et M^{lle} de Montaigne. Peu après, la duchesse mit au monde une fille à laquelle il fallut bien trouver un père : un arrangement put se conclure avec un gentilhomme italien, le comte Luc-

chesi Palli. Peu après, Marie-Caroline fut relâchée et put s'embarquer avec son mari sur *l'Actéon* pour gagner Palerme ; Bugeaud les accompagna et n'eût que peu de satisfactions de ce voyage.

Le futur duc d'Isly, dit le D^r Lafon, se vit tourner en ridicule à la fois par la presse légitimiste et par la presse libérale, pour s'être fait le geôlier de la duchesse de Berry ; Daumier l'a caricaturé en sage-femme.

M. Saint-Martin possède quelques caricatures du temps à ce sujet, il les apportera à une prochaine séance.

Le D^r Lafon a relu avec la plus grande attention l'opuscule de M. le Conseiller Charliac rue Jean-Baptiste Sirey. Notre président qui a consacré une étude importante à l'Affaire Pipaud, Moulin, Sirey et Lambertie, aux tomes LXV et LXVI du *Bulletin* de la Société, regrette que l'auteur ait si peu parlé de cet épisode passionnel de la Révolution à Périgueux, ce qui lui eût permis de retracer le rôle politique assumé par l'ex-vicaire épiscopal Sirey au sein de la Société des Amis de la Constitution de Périgueux. On lira plus loin la mise au point du D^r Lafon.

Admissions. — M^{me} M. Morellet, directrice honoraire de C.E.G., 2 bis, cours Saint-Georges, Périgueux ; présentée par M^{me} Marsac et M. Villepontoux ;

M^{me} Marcel de Vallat, Podestat, par Bergerac ; présentée par MM. Verliac et Secret.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 7 FEVRIER 1963

PRESIDENCE DE M. LE D^r Ch. LAFON, PRESIDENT

Présents : 32. — Excusés : 6.

Nécrologie. — M. Jacques Kayser ;

M. Massip, secrétaire perpétuel de la Société des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, membre du bureau de la Fédération historique du Sud-Ouest.

L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Bulletin de la Société pré-historique de l'Ariège*, années 1961-1962 ; don gracieux de M. Romain Robert ;

Grelière (Paul), *Les Talleyrand-Périgord dans l'histoire et la petite histoire de Hugues Capet à la troisième République* ; imp. de Clairvivre, 1962 ; pet. in-8°, 187 p. ill. ; hommage de l'auteur ;

Les vingt neuf Sonnets d'Etienne de la Boétie ; Paris, éditions Colbert, 1945 ; in-8°, non paginé, avec 2 pl. gravées sur bois par Angiolini ; achat de la Société ;

Villeneuve-sur-Lot et l'Agenais. Histoire-Art-Géographique-Economie. (Actes des XIV^e et XVIII^e Congrès d'Etudes régionales tenus à Villeneuve-sur-Lot les 13, 14 et 15 mai 1961) ; in-8°, 428 p., ill. et plan ; don gracieux de la Fédération historique du Sud-Ouest ;

Boisserie (G.), *Les Coopératives sucrières de production dans l'industrie de la porcelaine à Limoges, de 1848 à nos jours* ; Paris, Jouve et C^o, 1912 ; in-8°, 108 p. ; hommage de l'auteur ;

Quatre coupures de journaux ou revues concernant « le Choix », œuvre du sculpteur Watkin ornant la façade du nouveau Centre d'enseignement ménager féminin, avenue de Paris, à Périgueux ; — le réseau départemental des tramways de la Dordogne ; — la Double, pays des loups, du Diable et des sorciers ; — M^{lle} Vizerie et la félibrée de 1961 à Bergerac ; dons de M^{me} Villepontoux, de MM. Secret, Lavergne et P. Jouanel ;

Crucifixion, fresque de l'église Saint-Martin de Limeuil ; photo 12 × 15 ; don de M. Bélanger.

Aux divers donateurs M. le Président exprime les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — Sont à signaler dans le *Bulletin de la Soc. Préhistorique française*, novembre 1962 : F. Beucher, *Documents palynologiques sur les niveaux Magdaléniens V et VI et le début de l'Azilien à l'abri du Peyrat, près de Terrasson (Dordogne)*, fouillé par le D^r André Cheynier ;

Dans le *Bulletin Monumental*, 3^e trim. 1962, Ch. Daras, *La Cathédrale d'Angoulême au milieu du XIX^e siècle*, et la mention d'une étude de René Crozet, *Remarques sur la répartition des églises à flèches de coupes*, parue en 1961 dans les *Cahiers de civilisation médiévale* ;

Dans le *Bulletin de la Soc. Préhistorique de l'Arriège*, un article de la Comtesse de Saint-Périer sur le professeur Pittard ;

Dans *Vieilles maisons françaises*, janvier 1963, des notices sur le prieuré limousin de l'Artige et la citadelle de Blaye ;

dans la *Revue du Libournais*, 4^e trim. 1962, l'étude du lt-col. de Grailly Jean de Grailly, sénéchal de Gascogne au XI^e siècle pour le roi d'Angleterre et dont le rôle en Périgord fut des plus importants ;

dans le volume *Villeneuve-sur-Lot et l'Agenais* (voir aux *Entrées*), les articles précédemment signalés dans le *Bulletin* de J. Secret, de G. et M. Ponceau et celui de M. J.-P. Trabut-Cussac, *La charte anglaise des coutumes de Villeneuve-sur-Lot* ;

dans le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, 3^e et 4^e fasc. 1962, l'étude de M. Viers sur *Mareuil-en-Quercy* a retenu plus particulièrement le D^r Lafon.

Le titre choisi, remarque-t-il, pourrait faire oublier que Mareuil était jadis une paroisse de la châtellenie de Carlux et qu'elle a été partagée, à la Révolution, entre les communes de Saint-Julien-de-Lampon (Dordogne) et celle du Roc (Lot).

L'auteur a puisé sa documentation dans les archives de la famille du Pougel, conservées au château de Fonnaute, à Cazoulès. Ces titres avaient été vus par notre regretté collègue M. de Roton et la tâche de M. Viers en a été facilitée.

M. le Président ne pense pas que la famille de La Faye, issue de celle des Massaud, seigneur de Mareuil, soit distincte de la famille de la Fage, pour la bonne raison qu'elles ont pour origine le même toponyme *Faglia*,

Faia ; la forme diffère seulement en français (Faye) et en dialecte méridional (Fage).

Au sujet de la vente faite du château de Fénélon par le duc d'Anjou à Jean de Massaud en 1375, moyennant 1600 florins d'or, l'article renvoie à l'*Histoire du Quercy*, de Guillaume Lacoste, t. III, p. 252, qui ne parle que de donation. Le Dr Lafon observe justement qu'il s'agit là d'un acte de cession ; à cette époque, on ne donnait ni terres ni châteaux, si ce n'est à titre précaire ; on les vendait ou on les échangeait.

Sous ces réserves on trouvera à glaner dans ce travail qui constitue un complément à l'article, publié en 1934, dans la même revue, par M. Champou, sous le titre : *La Tour de Mareuil*.

Correspondance. — Un important voyage en « Italie des arts » est organisé par M. de Maillard, d'Angoulême, du 15 au 31 juillet prochain ; il aura pour guide notre collègue, M. Patrick Esclafar. Les membres de la Société qui s'inscriront pour ce voyage bénéficieront d'une réduction de 10 %.

Compte de gestion du trésorier. — M. Marcel Secondat donne lecture de son compte de gestion pour l'année 1962 ; celui-ci fait ressortir une situation financière très satisfaisante.

L'assemblée marque toute sa satisfaction au dévoué trésorier de la Société et lui accorde le quitus demandé par M. le Président.

M. Secondat fournit ensuite quelques explications sur le mode de comptabilité qu'il a choisi et qui permet un contrôle immédiat des diverses opérations de caisse.

Election du Conseil d'administration. — Conformément aux statuts, l'assemblée générale de ce jour doit élire le Conseil d'administration. Les bulletins de vote sont aussitôt distribués, ils ne comportent aucun changement sur ceux de l'an dernier.

Chacun des membres présents vient déposer son bulletin dans l'urne et est pointé sur la liste dressée à cet effet.

MM. Bélanger et Chauffriasse, désignés comme scrutateurs, procèdent au recensement des votes.

Le Conseil d'Administration est réélu en entier.

M. le Dr Lafon exprime à l'assemblée les remerciements des élus.

Fédération historique du Sud-Ouest. — Le XVI^e Congrès d'Etudes régionales se tiendra en principe les 18 et 19 mai en Médoc ; la Commission de la Fédération souhaite que les communications roulent de préférence sur le passé de ce pays girondin.

Communications. — M. le Secrétaire général regrette que, dans la 4^e livraison du *Bulletin*, p. 148, la date du décès de Mgr de Belzunce ait été omise ; c'est le 4 juin 1755, à l'âge de 85 ans, qu'est mort l'évêque de Marseille ; l'acte d'inhumation dans la cathédrale est du 10 juin. Belzunce est donc bien né en 1670, et non pas en 1673, comme le porte la plaque apposée l'été dernier sur les ruines des Recettes, à Laforce, par les soins de l'Académie du Périgord.

M. de Mirandol possède dans ses archives familiales le contrat de mariage de Jean de Mirandol de Cladech, fils de François, seigneur de Péchaud, Peyruzet et Montarvel, et de feuve dame Judith de Péchaud, avec Madeleine de Salignac, fille d'Armand, seigneur de Gaulejac, La Poncie,

La Roque-Gageac, gentilhomme ordinaire de la Chambre, et de feu Judith de Beynac.

« ...en faveur et contemplation duquel mariage, les susdits seigneur de Gaulejac et Reverend Pere en Dieu Louis de Salignac, evesque de Sarlat, son filz, ont constitué et constituent dot à la dadiete demoiselle Magdeleine, la somme de dix mil livres, scavoit, lediet seigneur de Gaulejac, de son chef, pour tous les droits paternels, la somme de sept mil cinq cens livres, et pour tous les droits maternels, la somme de cinq cens livres; et lediet seigneur evesque, affectionnan et desiran lediet mariage. Toutefois, en contemplation des charges dudiet seigneur son père et les siens, et non autrement, la somme de deux mil livres... ».

Il s'agit là d'Armand de Salignac, cité p. 152 du *Bulletin* de la Société, t. LXXXVIII, 1961 (article de M. P. de La Chapelle).

Jean de Mirandol devait être veuf de Madeleine de Gaulejac qu'il avait épousée le 6 janvier 1615 ; elle était fille de Jean-Marc de Gaulejac, seigneur de Peccalviel, Besse, Saint-Sauveur et autres lieux, et de Marie de Gironde. M. de Mirandol possède ce contrat de mariage et pense que ces notes pourront intéresser M. de La Chapelle.

M. Noël Becquart adresse, comme tous les ans, la liste des accroissements des Archives de la Dordogne en 1962.

M. Lavergne a trouvé, dans *l'Echo de la Dordogne* du 13 mars 1867, qu'au début du XIX^e siècle, il fallait aux diligences onze jours et dix nuits pour faire le trajet Paris-Périgueux. Voici le tableau des relais :

Mercredi, 10 h.,	départ de Paris, coucher à Arpajon.
Jeudi,	dinée à Etampes, coucher à Thoury.
Vendredi,	dinée à Orléans, coucher à la Ferté.
Samedi,	dinée et coucher à Salbris.
Dimanche,	dinée à Vierzon, coucher à Vatan.
Lundi,	dinée et coucher à Châteauroux.
Mardi,	dinée à Argenton, coucher au Fay.
Mercredi,	dinée à la Ville au Brun, coucher à Mortsoles.
Jeudi,	dinée à Nipolas, coucher à Limoges.
Vendredi,	dinée et coucher à Thiviers.
Samedi,	arrivée à Périgueux.

En 1867, le chemin de fer mettait dix heures et demie de Paris à Périgueux.

M. Jean Secret revient sur les travaux exécutés par le service des Monuments historiques à l'église de Saint-Léon-sur-Vézère ; les fouilles opérées ont été fructueuses et ont notamment mis au jour des sarcophages.

Notre vice-président fait passer la photographie d'un curieux bas-relief qui est également conservé dans l'église de Saint-Léon : il représente le saint Georges à cheval, avec en croupe la princesse qu'il vient de délivrer ; cette figuration est des plus rares.

M. Jean Secret émet le vœu que soit classé Monument historique l'un des vieux moulins à papier encore conservés à Couze ; il pourra être remis en état pour la fabrication du papier à la cuve.

Cette proposition est adoptée.

M. Joseph Saint-Martin présente un choix remarquable de caricatures, en noir et en couleur, concernant le maréchal Bugeaud ; elles s'espacent de 1832 à 1849 et montrent que les humoristes de l'époque se sont particu-

lièrement égayés aux dépens du soldat politicien. Le commentaire de notre collègue sera publié dans le *Bulletin*.

M. Belanger signale qu'à Saint-Martin de Limeuil, des scouts, en enlevant le crépissage à droite, au fond du chœur de l'église, ont fait réapparaître d'autres restes de fresques, notamment une Crucifixion : Le Christ en croix, la Vierge et saint Jean et, au ciel, le soleil et la lune (voir aux *Entrées*).

Dans la plaine d'alluvions au-dessous de Limeuil, notre collègue a trouvé une fort belle dent fossile d'hippopotame.

M. Palus signale, sur la face sud du clocher de l'église de Bouteilles, la présence d'un écu sculpté aux armes de France.

Il a relevé à l'intention de la Société, sur une pierre tombale du cimetière d'Echourgnac, la curieuse épitaphe qui suit :

ICI REPOSE
PIERRE GUIBERT
DÉCÉDÉ LE 3 SEPTEMBRE 1906
A L'ÂGE DE 92 ANS,
QUI A RENDU SERVICE
AUX PAYS POUR AVOIR
DÉTRUIT DES LOUPS
PRIEZ POUR LUI

Notre collègue révèle également à l'assemblée l'existence d'un frère du romancier Eugène Le Roy, prénommé Théophile Marie Maxence, inhumé au cimetière Montparnasse le 2 juin 1896, dans une concession perpétuelle appartenant à ses père et mère. M. Palus, qui a en sa possession la photo du jeune homme et celle du tombeau des Le Roy, autorise la Société à les faire reproduire.

A l'issue de l'assemblée générale de ce jour, le Conseil d'Administration qui venait d'être réélu, a purement et simplement reconduit le Bureau de la Société ; il n'y a donc aucune modification à apporter dans la liste de ses membres.

Admissions. — M. André Bourdichon, chevalier de la Légion d'Honneur, directeur honoraire de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, avenue Claude-Bernard, Mérignac (Gironde); présenté par MM. Jean Lassaigue et Marcel Secondat ;

M. André-Jean-Marie Trény, maire de Saint-Capraine, 97, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac ; présenté par M^{lle} Petit et M. Jacques Audebert.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

SEANCE DU JEUDI 7 MARS

PRESIDENCE DE M. LE D^r Ch. LAFON, PRESIDENT

Présents : 28. — Excusés : 1.

La lecture du procès-verbal de la dernière séance appelle une obser-

vation de M. Secondat qui ne croit pas que la photographie de jeune homme présentée par M. Gabriel Palus soit celle du frère d'Eugène Le Roy.

Nécrologie. — M. Georges Villepontoux, membre du Conseil d'Administration de la Société,

L'assemblée s'unit avec émotion aux regrets amicaux qu'exprime M. le Président.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Valette (Jean) et Valette Rahamafy (Marie), *L'esprit public bergérois et l'expédition de Madagascar (1894-1896)* ; Tananarive, Impr. Nationale, 1963 ; in-8°, 15 p. (Tiré à part du *Bulletin de Madagascar*, n° 198, nov. 1962) ; hommage des auteurs ;

Etienne (Robert), *Bordeaux Antique*. Avec la collaboration de M. P. Barrère ; Bordeaux, 1962 ; in-8°, 386 p., 24 pl. h.-t., 24 cartes, dont un plan de Bordeaux en dépliant. C'est ici le premier volume de la nouvelle *Histoire de Bordeaux*, publiée sous les auspices de la Ville par la Fédération historique du Sud-Ouest, et dirigée par M. Ch. Higounet, professeur à la Faculté des Lettres. Les huit volumes prévus de ce monumental ouvrage s'échelonnent jusqu'en 1968 ; don de la Fédération historique du Sud-Ouest ;

Morquin (G.), *La Dordogne sous l'occupation allemande. 1940-1944. Déportations-Fusillades* ; Périgueux, impr. Joucla, 1963 ; in-4°, 40 p., ill. ; hommage de l'auteur ;

Actes du 86^e Congrès des Sociétés savantes. Montpellier 1961. Section d'Histoire moderne et contemporaine ; Paris, Impr. Nationale, 1962 ; in-8°, 659 p. ; envoi du Ministère de l'Éducation Nationale ;

Miroir de l'Histoire, n° de février 1963 ; don de M. J. Lassaigue.
M. le Président remercie les divers donateurs.

Revue bibliographique. — *Trois anciens calendriers des coutumes en Tarn-et-Garonne*, présentés par M. le chanoine Gayne, dans le *Bul. de la Société archéologique* de ce département, t. LXXXII, 1961, mentionnent au 30 avril saint Eutrope, de Saintes ; au 22 mai, sainte-Quitterie, d'Aire-sur-Adour ; au 30 juin, saint Martial, de Limoges ; les martyrs d'Agén ; sainte Foy et saint Caprais ; au 5 juillet, saint Cyprien ; tous saints connus et honorés aussi en Périgord.

Le tome LXI des *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux* (Bière, 1962, in-8°) publie les travaux du groupe Jules-Delpit-I pour les années 1957-1959 ; *Documents sur la vie intellectuelle de Bordeaux au XVI^e siècle*, parmi lesquels sont à mentionner l'inventaire du librairie Thoulouze (1552) et le catalogue de la bibliothèque d'El e Vinet (1587).

Des Mémoires de la Société archéologique de la Charente, année 1961-1962 (Angoulême, 1962), M. le Président a retenu les *Aperçus sur les débuts de l'art roman en Saintonge*, par M. René Crozet et l'article que consacre à Cassinomagus (l'actuel Chassenon), M. J.-H. Moreau, directeur des fouilles de cette localité si riche en antiquités gallo-romaines.

A cette revue M. Jean-Lassaigue apporte un complément, l'affaire bien connue d'Hugues Gérard, évêque de Cahors, que M. R. Bérenghier a reprise dans le *Miroir de l'Histoire* (voir aux *Entrées*) sous le titre : *Une tentative d'envoûtement du pape Jean XXII* ; plusieurs prêtres et clercs du diocèse de Périgueux s'y trouvèrent compromis (1316-1318).

M. le D^r Lafon signale l'ouvrage du D^r François Batisse, *Montaigne et la médecine* ; Paris, les Belles-Lettres, 1963 ; auquel il faut ajouter l'ouvrage posthume d'Albert Thibaudet, *Montaigne* ; Paris, Gallimard, 1963 ; in-8°, 571 p. C'est un professeur de l'université de Michigan (U.S.A.) qui s'est chargé d'établir et d'annoter le texte du célèbre critique, mort en 1936 (M. J. Saint-Martin).

Congrès. — La Société des Amis de Montaigne tiendra son congrès à la Pentecôte, à Bordeaux ; une excursion à Sarlat est prévue, en hommage au conseiller Etienne de La Boétie ; la visite de la ville sera dirigée par M. Jean Secret.

Communications. — L'Argus du Livre, 4, avenue Fr. D. Roosevelt, Paris-8°, offre pour 90 francs l'édition originale des *Lettres du Périgord*, par D. Halévy, bois en couleurs de Beltrand (1930) ; et, pour 45 francs, les *Images du Périgord noir*, de Maurice Albe ; préface d'Albéric Cahuel (1930).

M. le Président donne la parole au commandant G. Morquin, correspondant départemental du Comité d'Histoire de la seconde guerre mondiale. Notre valeureux collègue a tenu à réserver à la Société la primeur des résultats de l'enquête dont il a été chargé, sur les déportés et fusillés de la Dordogne durant l'occupation allemande ; ce travail qui fera l'objet d'une présentation officielle le 20 avril prochain au Palais des Fêtes de Périgueux, vient d'être imprimé à 2.000 exemplaires (voir aux *Entrées*) et sera distribué dans tous les établissements d'instruction publique et les mairies du département ; il portera témoignage des années tragiques que le Périgord a vécues, surtout à partir de l'envahissement de la zone libre (novembre 1942 - septembre 1944).

Le commandant Morquin commente les tableaux statistiques qui sont en quelque sorte le bilan des souffrances morales et des pertes matérielles que les troupes spéciales d'occupation infligèrent à nos malheureux compatriotes. Les chiffres et les pourcentages sont par eux-mêmes assez éloquents pour qu'il n'y ait pas à recourir aux amplifications rhétoriques.

M. le Président félicite et remercie le commandant Morquin de son exposé qui a été suivi avec une attention toute particulière.

La mode est aux bandes dessinées, dit le D^r Lafon. Fin décembre, le quotidien *France-Soir* a publié une série de onze bandes dessinées sur l'affaire Ponterie-Escot (1806) ; cet honorable bergeracois, qui représenta la Dordogne au Corps législatif, se laissa aller jusqu'à étrangler le jeune Debap lorsqu'il le surprit dans la chambre de sa fille Cécile. Actuellement, le même journal termine une autre série de bandes sur la conspiration du général Malet (1812).

Notre président est frappé de la discrétion des historiens périgourds au sujet de ce personnage. Dans *La Dordogne Militaire*, Joseph Durieux ne lui consacre que cinq lignes et le classe, bien que fusillé, parmi les « Morts au champ d'honneur » (p. 511). Or, pour être né à Dôle, Claude-François de Malet était d'ascendance périgourdine ; son père, Jean de Malet de la Bourelie, était capitaine dans le régiment de Beauvilliers - cavalerie.

Ce conspirateur a fait également l'objet, sur les antennes de la R.T.F., d'une émission dans la série « La caméra explore le temps ».

Le général Malet avait un frère, Claude-Joseph, ancien officier d'artillerie, auteur de *Recherches politiques et historiques qui prouvent l'exis-*

tence d'une secte révolutionnaire ; Paris, Gide fils, 1817 ; in-8° de 278 pages. L'exemplaire de cet ouvrage que possède le D^r Lafon est relié en demi-chagrin vert, et les fers qui ornent le dos sont d'inspiration maçonnique.

M. le Président montre une lithographie qui représente l'aqueduc de Sainte-Aulaire à Périgueux ; cette image se rapporte aux travaux d'adduction des eaux du Toulon exécutés sous la mairie de M. de Marcillac (1835) ; mais pourquoi le nom de Saint-Aulaire donné à cette partie des « arcades » ?

M. Jean Lassaïgne a la satisfaction d'annoncer à la Société le classement récent de la chapelle d'Auberoche, au Change, parmi les monuments historiques de la Dordogne. Le Service des Bâtiments de France a fait disparaître la végétation qui dégradait l'édifice, des injections de ciment ont été faites dans les parties les plus atteintes ; la commune du Change a pris soin elle-même de faire nettoyer les abords de ce gracieux monument.

Notre collègue signale dans *L'intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, de février 1963, une question relative au Pariage.

« Ou situer (commune ou paroisse) le Pariage ?

» Petite partie du Périgord, dont les habitants naturellement sédicieux, sont accoutumés à ne payer ni dettes à leurs créanciers, ni tailles au roi » (Lenet, *Mémoires du prince de Condé*, cité par le duc de La Force, *Le maréchal de La Force*, tome II, p. 298, note 2.)

Le questionneur connaît un pariage aux confins du Périgord, région d'Eymet, comprenant les paroisses de Saint-Pardoux et d'Issac (Lot-et-Garonne). Le baron de Madaillan en était, au XVII^e siècle, « seigneur avec le roi : « Est-ce là, malgré son peu d'étendue, le territoire visé par le texte de Lenet ? »

La réponse est donnée par le *Dictionnaire topographique* du vicomte de Gourgues (Paris, 1873), p. 222. Le Pariage auquel pense Condé comprenait douze pauvres paroisses, situées au sud et au sud-est de Périgueux ; le roi en a partagé la juridiction, d'abord avec le comte de Périgord, puis avec le chapitre de Saint-Front.

Il y avait un autre pariage conclu entre le roi et le chapitre collégial de Saint-Astier : il englobait les paroisses de Saint-Astier, Saint-Germain-du-Salembre, Saint-Aquilin, Segonzac et Douchapt.

A noter enfin que le « Saint-Pardoux » cité plus haut est « Saint-Perdoux », comm. du canton d'Issigeac, appelé « Saint-Perdoux de Cahuzac ».

M. Soubeyran, conservateur du Musée du Périgord, expose comment son attention avait été attirée sur une toile du XVII^e siècle de la collection de Saint-Astier : « Vue d'un camp devant une ville assiégée », d'auteur inconnu. Le peintre sembla't avoir un goût particulier pour la représentation exacte des détails qu'il figurait avec une grande sûreté de main ; la palette était vive et formée de contrastes heureux. En outre, il devait s'agir du siège d'une ville assez importante pour motiver la présence de Louis XIV, très reconnaissable dans le groupe de l'état-major. Après avoir constaté, à la suite d'un nettoyage, qu'on se trouvait bien en face d'une œuvre originale, il convenait de pousser plus loin l'enquête, et d'identifier le tableau en même temps que son auteur. Pour cela, M. Soubeyran eut l'excellente idée de s'adresser à notre distingué collègue, le Colonel de Chasteigner, que ses fonctions au Service Historique de l'Armée quali-

faient tout spécialement pour cette double et difficile recherche. La réponse qu'il a faite à M. Soubeyran est remarquable de précision.

Le tableau Saint-Astier représente le siège de la ville de Namur dans sa phase finale (3 ou 4 juin 1962), alors que les Français tiennent les abords du demi-bastion Saint-Nicolas et occupent la franchée centrale de la demi-lune. Le tracé des tranchées et des parallèles d'attaque, les emplacements de batteries sont d'une exactitude photographique et très certainement le peintre a levé un croquis sur le terrain ; par contre, la présence du Roi Soleil est probablement conventionnelle.

Quant au peintre de cet épisode marquant de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le colonel de Chasteigner doit pouvoir l'identifier avec Jean-Baptiste Martin, dit Martin des Batailles (1659-1735), à qui sont attribuées les fresques décorant les salles du Musée de l'Armée (anciens réfectoires des Invalides) ; c'est au même artiste qu'avait également pensé M. Soubeyran.

M. Pierre Jouanel communique l'original d'un passeport délivré par les Maires et Consuls de Périgueux, le 29 avril 1757, à Germain Orfaure, garçon apothicaire, « qui veut se rendre à Paris pour faire son cours et se perfectionner dans sa profession » ; ce document, sur papier, porte le cachet de cire rouge aux armes de la Ville de Périgueux, parfaitement conservé.

L'impétrant, fils de Germain Orfaure, bourgeois de Périgueux, et de d^{lle} Françoise Magontier, était né le 15 juin 1734 et avait été baptisé dans l'église Saint-Front, sa paroisse, le 17 du même mois ; on a gardé son extrait de baptême, certifié par l'évêque de Périgueux, le 29 avril 1757, et scellé à ses armes.

Dans la même séance, M. le Secrétaire général avait présenté, au nom de M. Jouanel, l'expédition authentique sur parchemin d'un certificat de noblesse délivré par le juge d'armes d'Hozier (24 à Guillaume Pauvert, sieur de la Fon, de la paroisse de Monestier (24 octobre 1784).

Les armoiries, blasonnées en couleurs, sont « un écu échiqueté d'or et de sable ».

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

PRESENCES AUX REUNIONS

M^{mes} P. Aublant (2), Bastid (2), Busselet (1), Fautras (1), Fellonneau (1), de la Verrie (1), Marchat (2), Marsac (1), Médus (3), Morellet (1), Ponceau (2), Roux (2), Villepontoux (2).

M^{lles} Aymard (1), Barnier (2), de Beaucé (1), Chambran (1), Mallet (1), Marquyssat (1), Valat (1).

MM. Albié (2), Ardillier (3), Aublant (2), Bardy (1), Beequart (1), Belanger (1), Borias (1), Chauffrassie (1), Coq (2), De Santa (1), Donzeau (1), Fautras (1), P. Jouanel (3), le D^r Lafon (3), J. Lagrange (1), J. Lassaigué (2), Lavergne (3), le D^r Maleville (2), Maligne (1), Monnet (1), Morquin (2), Prat (3), Saint-Martin (3), Secondat (3), Secret (2), Soubeyran (1), Villepontoux (1).

Excusés : M^{mes} Aublant (1), Bastid (1), Plazanel (1), de Saint-Périer (1), Villepontoux (1) ; M^{lles} Barnier et Mallet (1) ; MM. d'Artenset (1), Borias (1), Coq (1), le marquis de Fayolle (1), Villepontoux (2).



Le gaufrier du curé Raynaud (xvii^e s.)



Le gaufrier du curé Raynaud (xvii^e s.)

COMPTE DE GESTION DE M. LE TRESORIER

POUR L'ANNÉE 1962

RECETTES :

1. Cotisations et abonnements (601 cotisations et 44 abonnements)	4.853,75
2. Droits de Diplômes	73,50
3. Vente de livres et de Bulletins	1.330,12
4. Intérêts (Caisse d'Épargne de Périgueux)	402,84
5. Arrérages de rentes	605,80
6. Subvention du Conseil général	175
7. Dons	63,65
8. Excursions : Rochechouart	618
Monbazillac	253
9. Loyers et charges (16 et 18 rue du Plantier, Périgueux)	2.982,84
	11.658,50

DEPENSES :

1. Frais d'impression des Bulletins (1 ^{er} 791,73; 2 ^e 662,38; clichés 73,33; 3 ^e 806,55; clichés 99,34; 4 ^e 1.064,87; clichés 38,67)	3.536,87
2. Expéditions: Bulletins, diplômes, rappels	332,95
3. Achats d'ouvrages et reliures	59
4. Abonnements et cotisations	36
5. Achats de cartes et photos	11,50
6. Frais de bureau: Fournitures	17,40
Correspondance: Secrétaire général	46,87
Trésorier	37
7. Excursions: Rochechouart	698,75
Monbazillac	140
8. Immeubles et charges: Chauffage, éclairage	109,60
Eau et compteurs	119,26
Assurance, impôts et taxes	1.294,38
Entretien, réparations	1.425,76
9. Divers	7,62
	7.872,96

Total des Recettes 1962	11.658,50
Total des Dépenses 1962	7.872,96
Reliquat	3.785,54

Actif de la Société le 1^{er} février 1963, se décomposant comme suit:

Numéraire et dépôt B.N.C.I. (Compte n° 9.464)	2.932,48
Solde Chèques Postaux (Limoges n° 281.70)	5.532,27
Caisse d'Épargne de Périgueux (Livret n° 53.091)	14.531,00
Immeubles de la Société:	
18, rue du Plantier, Périgueux (achat)	2.200,00
16, rue du Plantier, Périgueux (achat et frais)	2.256,01
Titres déposés à la Banque de France (coffre n° 6):	
Rente perpétuelle 5 %, n° 0,023,873.	
(Rente annuelle: 205). Valeur au pair	4.100,00
Cinq pour cent amortissable, n° 0,006,013.	
(Rente annuelle: 60). Valeur au pair	1.200,00
Quatre et demi pour cent amortissable, n° 0,001,508.	
(Rente annuelle: 45). Valeur au pair	1.000,00
Trois pour cent amortissable, n° 0,011,231.	
(Rente annuelle: 6). Valeur au pair	200,00
Trois pour cent amortissable, n° 0,011,232.	
(Rente annuelle: 168,60). Valeur au pair	5.620,00
Trois pour cent amortissable, n° 0,011,233.	
(Rente annuelle: 121,20). Valeur au pair	4.040,00
TOTAL	43.611,79

Le Trésorier:

M. SECONDAT.

Le PERIGORDIEN n'est qu'une « théorie »

Le Périgordien n'est qu'une « théorie » basée sur une technique. Il ne correspond à aucune existence stratigraphique de fait. Ce n'est pas une époque, mais une hypothèse sur la pérennité, pendant vingt mille ans, d'une technique ou d'une culture enracinée dans une race humaine. Cette technique survolerait l'Aurignacien ou se paralléliserait avec lui sans se laisser contaminer et sans s'imposer à lui.

Mortillet n'admettait pas l'Aurignacien. Il se basait sur le fait de son absence dans le grand gisement du Placard (Charente) et faisait suivre le Moustérien directement du Solutréen.

Il appartenait à l'abbé Breuil de gagner la bataille de l'Aurignacien au début de notre siècle¹. D'emblée il divise cette période en trois étages: l'Aurignacien inférieur, faciès de Châtelperron (Allier), l'Aurignacien moyen, type d'Aurignac (Haute-Garonne), et l'Aurignacien supérieur, faciès de la Gravette (Dordogne).

Il était trop tôt pour élever le premier et le dernier au rang de cultures.

Le nombre des stations possédant cette stratigraphie a crû considérablement ces vingt dernières années. Aussi de nombreux préhistoriens ont-ils peu à peu comblé cette lacune.

Nous avons pu, récemment, publier les stratigraphies concordantes de dix-huit gisements comportant la séquence Aurignac-la Gravette et nous aurions pu allonger la liste². Aucune stratigraphie importante ou sérieuse n'y contredit.

Comment l'esprit de D. Peyrony en est-il venu à concevoir son hypothèse? D'abord il n'a pas différencié la technique de retouche de l'outil lui-même. Ainsi a-t-il groupé les couteaux courbes de Châtelperron, les lamelles à bord abattu et les pointes de trait de la Gravette. Non seulement il ne les a pas mis en opposition, mais il n'en a retenu que leur caractère commun, le bord abattu. Ses fouilles de la Ferrassie lui ont révélé la place du niveau de Bos-del-Ser précédant l'Aurignacien. A Laugerie-Haute il atteignait le niveau le plus bas. Il constatait qu'à Bos-del-Ser les couteaux de Châtelperron voisinent avec les lamelles à bord abattu et des grattoirs carénés et à museau et que, dans le niveau inférieur de Laugerie-Haute, les coutelas à extrémité tronquée ou retouchés obliquement se rencontrent avec des pointes de la Gravette. Dès lors il établit

1. H. BREUIL, Les gisements Pré-Solutréens du type d'Aurignac, *Congrès de Monaco*, 1906, pp. 323-350; — La question aurignacienne..., *Revue préhistorique*, 1906, n° 6-7.

2. A. CHEYNIER, Place pour le Gravétien, *Bull. S. P. F.*, 1960.

une chaîne de quatre chaînons: Châtelperron, Bos-del-Ser, Laugerie-Haute, la Gravette.

Aurignac s'exclut de la chaîne surtout parce qu'on n'y rencontre pas de lamelles à bord abattu, surtout à cette époque.

Enfin, le crâne de Combe-Capelle, trouvé par Hauser, avec des couteaux de Châtelperron, ressemble à ceux de Brnô et à quelques-uns de Predmost (la Gravette), tandis que ce type diffère de celui de Cro-Magnon.

Pour Peyrony la ressemblance devient une parenté et il enchaîne en une filiation à travers les temps aurignaciens (ces derniers bien stratifiés à la Ferrassie, sans intercalation, représentent au moins quatre millénaires).

Sur ces bases précaires il lance sa théorie³:

« Les industries dites « Aurignacien inférieur » et « Aurignacien supérieur » (types Châtelperron-la Gravette) ne sont que deux phases distinctes d'une même culture dont on retrouve les étapes évolutives au Bos-del-Ser (Corrèze) et à Laugerie-Haute (Dordogne) et dont l'ensemble forme le « Périgordien ».

» Les fouilles de la Ferrassie et de Laugerie-haute ont révélé quatre phases de l'Aurignacien qui se parallélisent avec celles du Périgordien. »

L'abbé Breuil réagit, mais, au lieu d'insérer sa critique dans le même bulletin de la S.P.F., il la donne à *L'Anthropologie*⁴:

« M. Peyrony considère que l'industrie de Châtelperron (Aurignacien inférieur) et celle de la Gravette (Aurignacien supérieur) n'ont rien de commun avec celle d'Aurignac (Aurignacien moyen)... qu'elles sont l'œuvre des hommes de Combe-Capelle alors que l'Aurignacien typique est dû à la race de Cro-Magnon, qu'elles évoluent l'une vers l'autre en passant par le stade Bos-del-Ser et par celui que l'auteur vient de découvrir à Laugerie-haute: lames à dos partiellement abattu, tronçatures obliques... pointes de la Gravette et en général lamelles à bord abattu.

» Dans ces conditions il n'est plus possible de donner le nom d'Aurignacien à des civilisations nettement différentes et M. Peyrony propose d'appeler l'ensemble des industries de l'Aurignacien inférieur et supérieur englobant tous les faciès aurignaciens à retouches abruptes du nom nouveau de « Périgordien ».

» Que faut-il penser de cette interprétation de la période aurignacienne? De l'avis de tous cette dernière débute bien par le faciès de Châtelperron... enfin, plus haut dans la stratigraphie, se place l'Aurignacien supérieur caractérisé par les pointes de la

3. D. PEYRONY, Les industries aurignaciennes dans le bassin de la Vézère, *Bull. S. P. F.*, 1933, p. 543.

4. H. BREUIL, *L'Anthropologie*, t. XLV, 1935, p. 114.

» Gravelle... et on ne peut dénier qu'il y ait entre celui-ci et l'Aurignacien inférieur un rapport évident...

» M. Peyrony part de ces données purement typologiques pour édifier la « théorie » que nous avons résumée: indépendance de l'épisode aurignacien moyen par rapport aux deux autres; elle est plausible et même rationnelle.

» Mais il se fonde sur sa trouvaille de Laugerie-haute pour dire que les deux industries antérieure et postérieure à l'Aurignacien typique forment en réalité une seule série continue reliées entre elles par Bos-del-Ser et Laugerie-haute qui seraient d'âge aurignacien moyen bien que de faciès différents.

» C'est une hypothèse assez risquée et, pour le moment complètement en l'air.

» Il est en effet bien invraisemblable que deux populations à industries complètement différentes aient pu vivre ainsi à la même époque en des endroits si rapprochés. »

Ainsi Breuil reconnaissait avec Peyrony la nécessité de séparer les trois périodes situées entre le Moustérien et le Solutréen, mais il n'a pas fait le pas décisif de leur donner leurs appellations respectives pourtant toutes prêtes de Châtelpéronien et de Gravélien.

A ces critiques Peyrony répond⁵:

« On ne peut dénier un rapport évident entre Châtelperron et la Gravelle. Si donc elles ont évolué l'une vers l'autre, les industries de transition ne peuvent être que contemporaines de l'Aurignacien moyen. »

Admirez cette logique:

Les industries se ressemblent, donc elles sont parentes; dire qu'elles sont parentes c'est-à-dire qu'elles ont évolué l'une vers l'autre... donc elles sont contemporaines de l'Aurignacien moyen qui est en apparence situé entre elles.

D'ailleurs l'esprit de Peyrony allait plus loin. En 1932 il avait écrit⁶: « Dans l'ensemble les pointes aziliennes présentent des liens étroits de parenté avec celles de l'Aurignacien inférieur ». Toujours cette parenté substituée à la ressemblance. L'hypothèse, par ce truchement, devient certitude.

Plus loin il écrit encore: « L'Aurignacien moyen est venu s'intercaler, en Gaule (sic) entre les industries de Châtelperron et celles de la Gravelle. »

Cette contemporanéité de deux groupes ethniques différents, Peyrony ne cherche pas à l'expliquer par des migrations de leurs groupes dans de lointains pays où on les trouverait plus tard.

5. D. PEYRONY, *Bull. S. P. F.*, 1936, p. 616.

6. D. PEYRONY, Paléolithique supérieur européen et africain, *Revue anthropologique*, 1932, p. 126.

Il les voyait au contraire guerroyant pour le possession des bonnes places et faisant entre eux des chassés-croisés sans se mêler ni naturellement fusionner.

Et pendant les périodes où les Périgordiens étaient absents des gisements, c'est sans doute qu'ils avaient passé dans la clandestinité.

Qu'est-il advenu de cette chaîne si fragile? Les chaînons intermédiaires ont disparu. Bos-del-Ser d'abord dont D. Peyrony avait essayé de faire la tête d'une deuxième chaîne périgordienne, puis Laugerie-haute, couche inférieure, qui s'est révélée, aux Vachons, être située tout à la fin du Gravétien ⁷.

Quelques préhistoriens restent cependant fidèles au Périgordien. Certains l'identifient au Gravétien et lui attribuent une numérotation nouvelle, tout en laissant le Châtelpéronien au n^o 1, afin de bien montrer leur foi dans la théorie de son origine bravant les millénaires. C'est le cas de Movius pour l'abri Pataud. D'autres sont les tenants de la race de Combe-Capelle et vont plus loin, comme Lacorre, qui a trouvé dans le Capsien un crâne de cette race, celui d'Aïn Méterchem.

D'autres vont bien plus loin encore, puisque Coullonges considère le Magdalénien final comme Périgordien et pense que cette culture se prolonge au Néolithique et jusqu'aux métaux.

Avec ce système on pourrait aussi relier, par exemple, le Mouslérien, le Solutréen et le Néolithique qui ont de commun entre eux la technique bifaciale, sous l'appellation d'Ibérien.

Il est normal que chacun se livre à ses hypothèses et en déduise des théories.

Il faut cependant des éléments statiques de base à l'abri de toute discussion; mais les tenants du Périgordien sont si convaincus d'avoir raison qu'ils s'efforcent d'imposer leur théorie. Ceux qui n'y croient pas la considèrent comme une aberration.

Cependant personne ne conteste la place de Châtelperron et de la Gravette dans la séquence du Paléolithique supérieur. On peut résumer celle-ci en six appellations principales ou majeures: Châtelpéronien, Aurignacien, Gravétien, Solutréen, Magdalénien inférieur, Magdalénien supérieur.

D'autres subdivisions viendront à mesure de nos connaissances et certaines ont déjà vu le jour. Chacune apportera sa pierre à une évolution qui n'est pas continue, mais procède souvent par bonds — *natura fecit saltus* — ou par des recommencements.

D^r André CHEYNIER.

⁷. SONNEVILLE-BORDES et BOUYSSONIE, Les Vachons, *Congrès de Poitiers*, 1957.

LE SITE PROTOHISTORIQUE DE DOMME

(DORDOGNE)

NOTES PRÉLIMINAIRES

Au cours de l'été 1961 j'ai effectué des recherches sur le site de Domme: visite de grottes ouvertes dans la falaise, sondage de la Grotte du Jubilé et étude des fragments de poteries recueillis dans la Grotte La Martine. Les résultats devront être complétés et précisés par des fouilles rigoureuses s'étalant sur plusieurs années. Cependant ils nous permettent de connaître sommairement, mais avec assez de certitude, les populations qui y vécurent de l'époque néolithique à la période gallo-romaine.

La tradition et les textes fixent la fondation de Domme en 1281. Avant cette date seul un petit village en aurait occupé l'emplacement. Mais il semble inconcevable qu'un tel site n'ait pas été remarqué et utilisé par les hommes de la protohistoire.

Domme, véritable forteresse naturelle, occupait une position stratégique exceptionnelle. De ces hauteurs, il était possible de surveiller la vallée de la Dordogne sur plusieurs kilomètres. On dominait aussi cette route antique qui, venant de Sarlat, traversait la rivière au pied même de la falaise pour se diriger ensuite vers Gourdon et Cahors. Une voie secondaire montait vers cet habitat qui était peut-être un oppidum.

Deux gisements nous ont fourni des documents archéologiques: « La Grotte du Jubilé » et la Grotte La Martine ».

GROTTE DU JUBILÉ¹

1° *Historique*. — Cette grotte, actuellement aménagée pour les visites touristiques, est surtout célèbre pour ses concrétions calcaires. On y a découvert aussi des gravures qui attestent le passage des hommes du Paléolithique supérieur². L'entrée primitive s'ouvrait au flanc de la falaise et son accès était assez difficile. Vers 1910, un groupe de jeunes gens la visita; ceux-ci, après avoir parcouru les premières galeries, se glissèrent dans un couloir très étroit et eurent la surprise de découvrir non seulement les salles à concrétions mais aussi une chambre sépulcrale. Un des témoins³ de cette équipée se souvient d'avoir vu de nombreux squelettes et des urnes

1. Du nom de la croix plantée au-dessus de l'entrée.

2. Monsieur R. de Laurière en est l'inventeur (*Bull. de la S.P.F.*, tome LVIII, 1961, p. 662).

3. Madame Sambelli, de Domme.

funéraires noires dont certaines étaient ornées de grecques. Le tout à disparu depuis longtemps et il semble difficile d'en retrouver la destination.

2° *Visite de la grotte.* — J'ai à nouveau parcouru cette chambre sépulcrale, et recueilli de nombreux fragments de poteries noirâtres, mais fort petits et difficilement déterminables (Hallstatt, La Tène). Les poteries à méandres, signalées par les premiers visiteurs, feraient penser au Bronze Final III, mais je n'ai rencontré aucun débris pouvant s'y rapporter.

3° *Sondage à l'entrée de la grotte.* — Au cours du mois d'août 1961 j'ai eu l'autorisation d'effectuer un sondage dans l'entrée de cette grotte. Cette partie avait d'ailleurs été très bouleversée par les travaux d'aménagement: remblayage du coin sud, construction d'un escalier au nord, le couloir ouest étant vidé de sa couche archéologique. J'ai pu cependant relever une stratigraphie sommaire dans le centre:

- I) Couche de terre brune, 7 à 15 cm., avec de nombreux tessons historiques; quelques-uns semblent médiévaux;
- II) Couche brune plus compacte, stérile, 10 à 20 cm.;
- III) Couche se développant dans le centre où elle atteint une dizaine de centimètres. Nombreux charbons et cendres indiquant un foyer situé d'ailleurs dans une cuvette creusée dans le sable. Quelques tessons, dont un typique de la Tène III (n° 52, pl. IV) et des débris osseux très fragmentés;
- IV) Sables stériles.

GROTTE LA MARTINE

Cette grotte s'ouvrait durant la protohistoire à la surface même du plateau. Aujourd'hui un énorme cône de terre obstrue cette entrée et un petit escalier, qui sert aussi d'égout, permet d'accéder aux galeries. Le gisement fut découvert en 1960 par M. Raymond Berny, qui en vacances à Domme descendit dans la grotte, remarqua le cône et voulut y créer une champignonnière. Il y creusa donc une petite terrasse et découvrit alors de nombreux tessons et ossements; il recueillit le tout et la trouvaille fut signalée au directeur de la Circonscription qui visita l'endroit.

Aucune fouille précise n'ayant été encore effectuée dans ce gisement, nous ne pouvons parler de stratigraphie. Mais il est possible, par l'étude des objets découverts dans le cône et en surface, de déterminer quelles civilisations se sont succédées sur ce plateau.

I) Néolithique final ou Chalcolithique.

- Planche I*, N° 38 — hache polie en silex blanc, talon et bords piquetés, sommairement polie, semble retaillée ensuite pour l'emmanchement;
 N° 39 — hache polie en silex local brun clair (plaine de Bort?);
 N° 40 — hache en roche dure, noire, tirée sans doute d'un galet de la Dordogne, taillée par piquetage, seul le tranchant est poli.

II) Champs d'urnes. Bronze Final III (J.-J. Hatt).

- Planche II*, N° 35 — vase biconique, noir et lustré;
 N° 36 — coupe ornée de méandres gravés, noire lustrée;
 N° 8 — fragment vase biconique orné de cannelure horizontale;
 N° 7, 33 — fragments noirs et lustrés.

III) Hallstatt tardif, Hallstatt prolongé.

- Planche III*, N° 25, 26, 17 — tessons qui peuvent assez largement déborder sur La Tène (III^e-II^e s. av. J.-C.;
 N° 34 — cette forme se rencontre des C.U. à La Tène, mais il semble que cet important fragment doive être attribué à la période de Hallstatt.

IV) La Tène.

- Planche IV*, n° 28 — fragment brun, décor peigné La Tène III;
 N° 19, 29, 30, 24, 22 — ornés, non tournés, semblent cependant pouvoir être attribués à l'époque de La Tène;
 N° 16 — couvercle, décor linéaire très léger, La Tène III typique;
 N° 31 — décoré à la plombagine, La Tène III;

- Planche V*, N° 15 — brun rougeâtre, orné de torsades, non tourné;
 N° 3 — fond de coupe La Tène, non tourné;
 N° 32 — fragment grisâtre de facture assez grossière, La Tène;
 N° 52 B — typique de La Tène III (Grotte du Jubilé);
 N° 27 noir — pas de décor, La Tène III.

V) Gallo-romain.

Nombreux fragments d'amphores, dont le n° 37, fragment gallo-romain tardif, III^e ou IV^e siècle.

VI) Haut Moyen-Age.

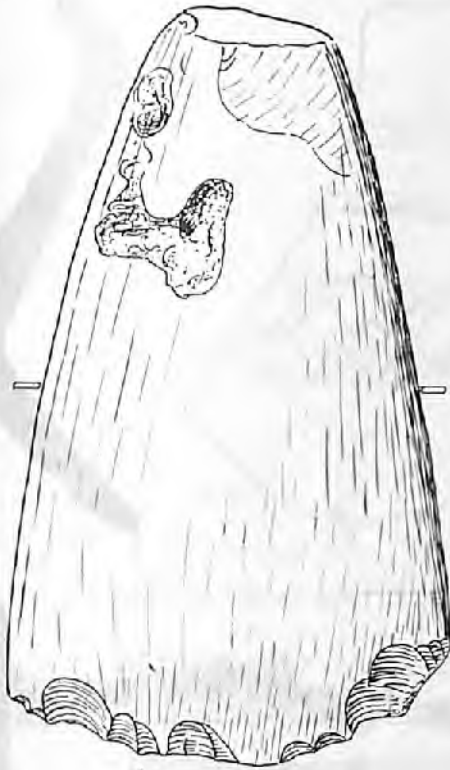
Quelques lessons dont un décoré.

CONCLUSION:

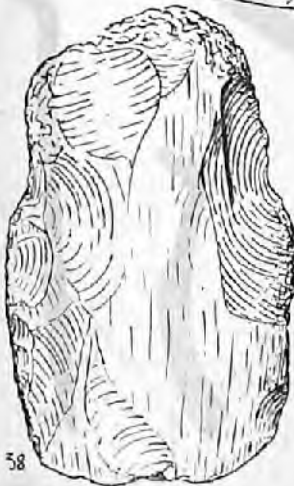
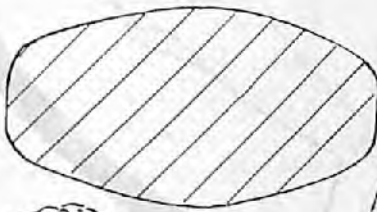
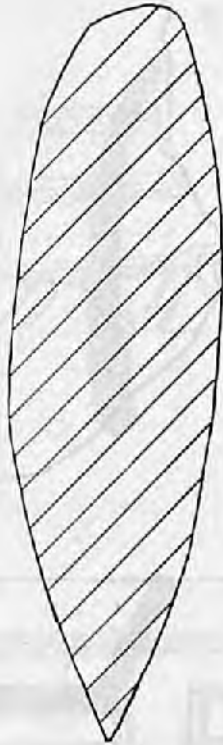
Ces documents viennent s'ajouter aux vestiges préhistoriques déjà connus à Domme et dans les environs immédiats: habitat moustérien de la Combe-Grenal, gravures de la grotte du Jubilé, etc. Souhaitons que ce gisement tienne ses promesses en nous fournissant une stratigraphie et les précisions qui nous manquent sur ces peuplements successifs.

Jean LACHASTRE.

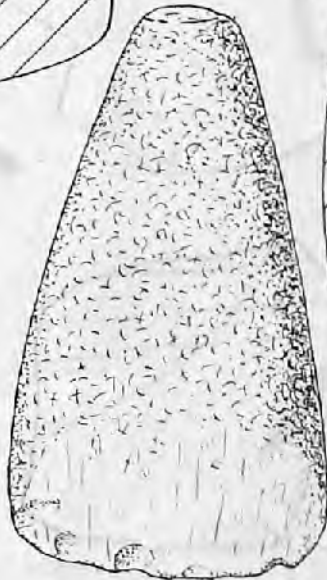
(Dessins de l'auteur.)



39



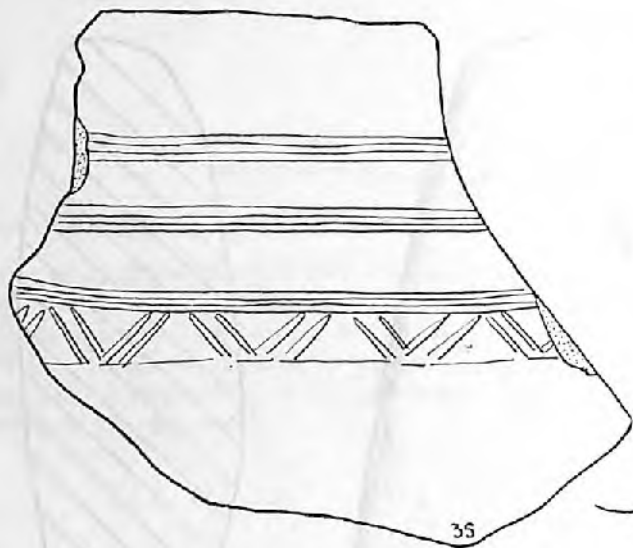
58



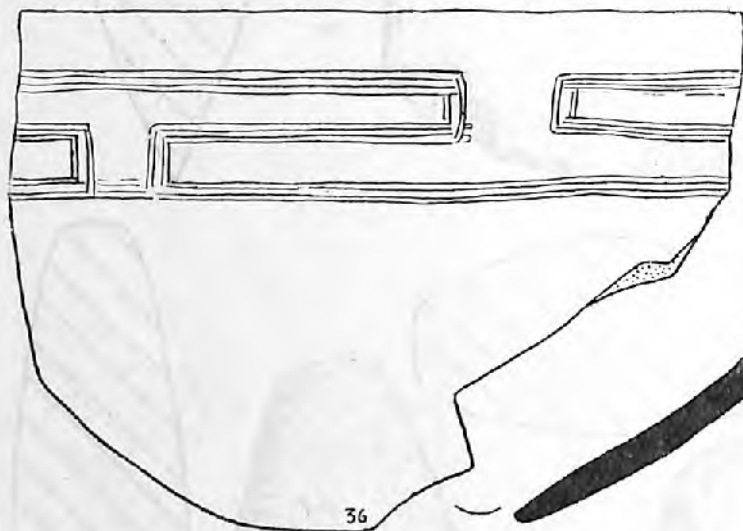
40



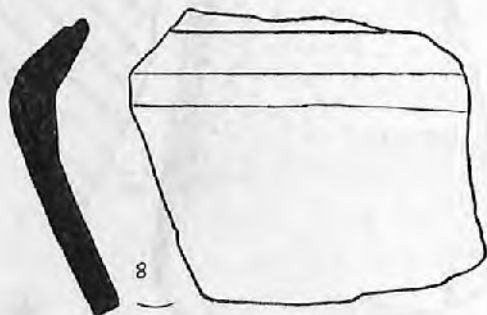
41



35



36



8

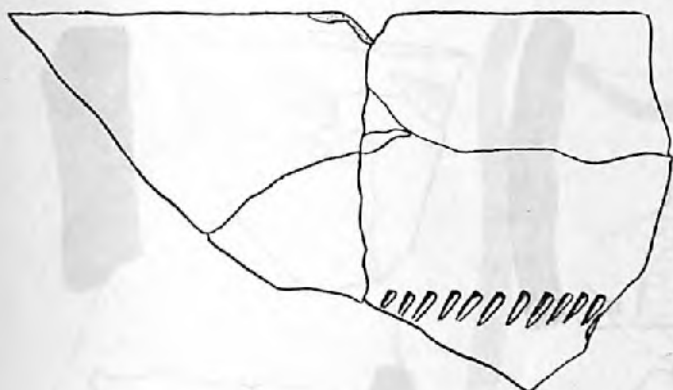


7

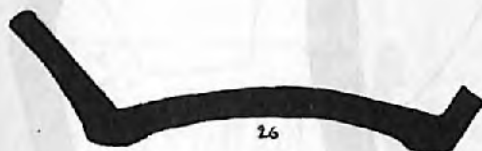


33

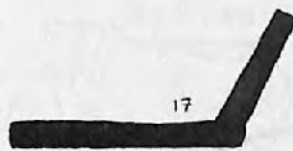




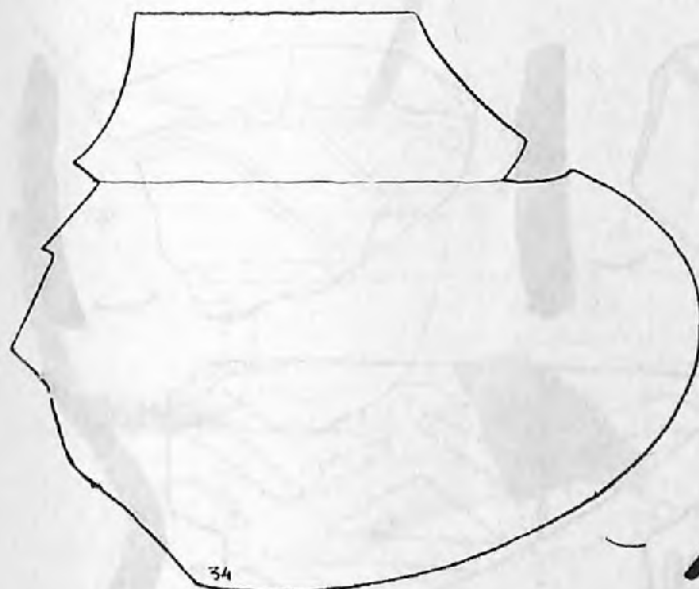
15



26

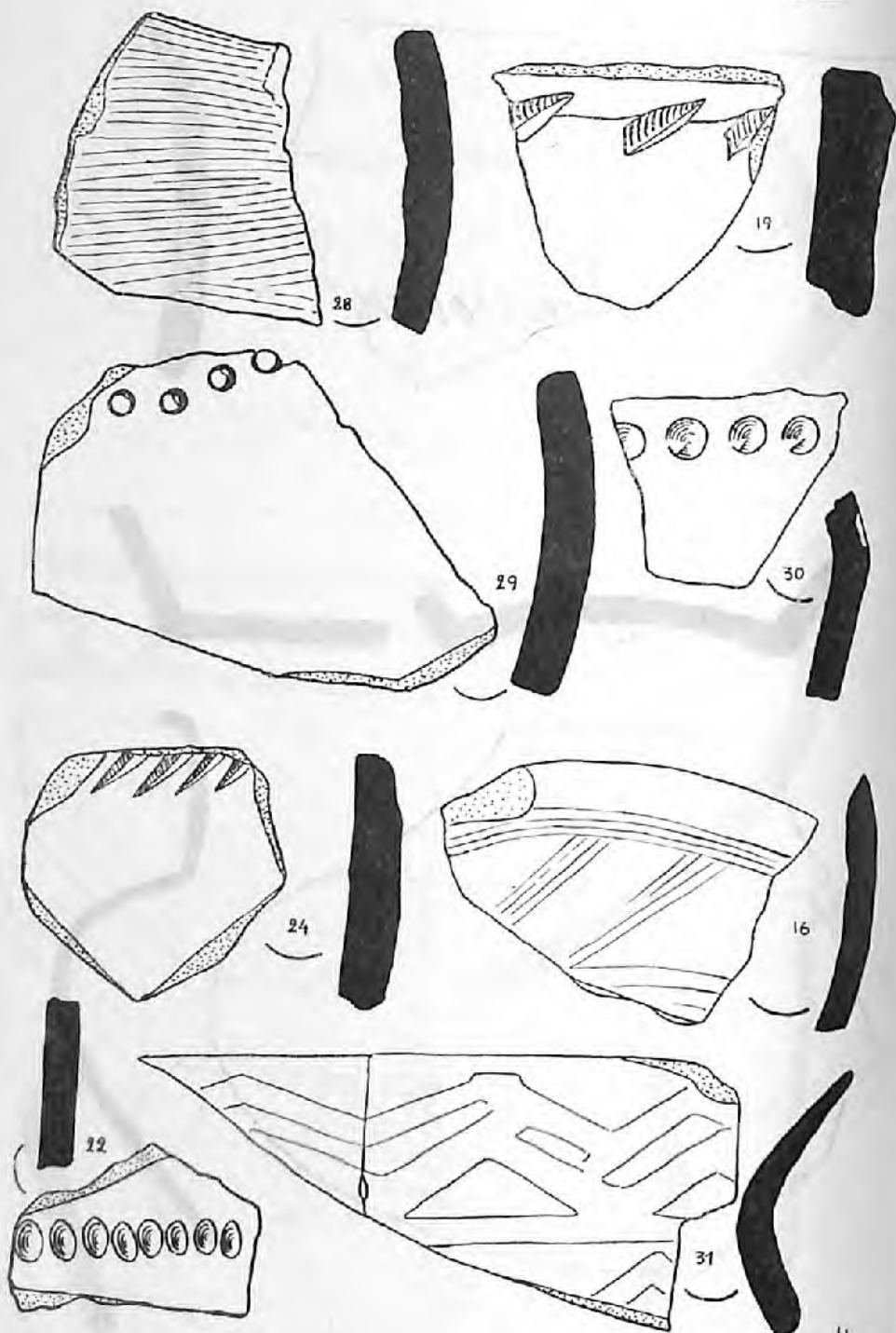


17



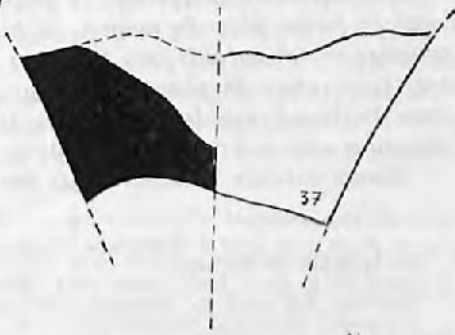
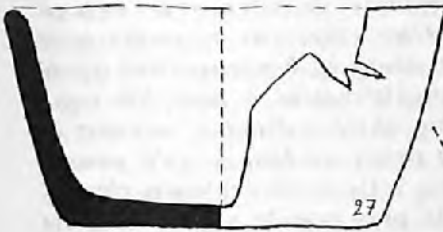
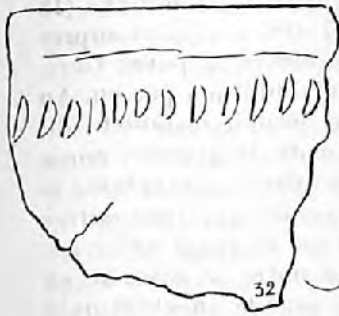
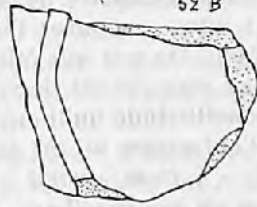
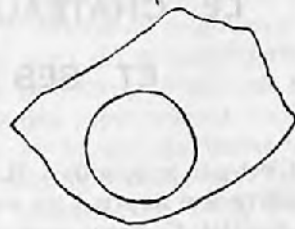
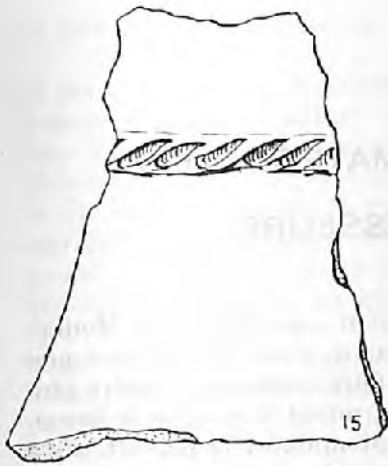
34





Réduction 16/17.

†



LE CHATEAU DE MATECOULON ET SES POSSESSEURS

C'est par le nom de « M. de Matecoulon » que Michel de Montaigne ouvre son Journal de voyage, dépourvu, il est vrai, de son premier feuillet. Ce sera, nous semble-t-il, faire hommage à notre philosophe que d'évoquer et, si possible, de mieux connaître le benjamin des enfants de Pierre Eyquem de Montaigne, le manoir, sis à Montpeyroux, où il vécut, et ses descendants restés fidèles à cette maison noble.

Bertrand-Charles de Montaigne atteignait à peine sa huitième année ¹ lorsque mourut Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne (18 juin 1568). On sait que Michel, son aîné de 27 ans, remplaça auprès de lui ce père décédé. Il mit tous ses soins à élever ce jeune frère, avec la sollicitude qu'il eut aimé vouer à un fils qu'il n'a pas eu. Au reste, l'obligation lui en était imposée par le dernier testament du défunt: « ...Item, quand à Bertrand Eyquem de Montaigne, parce qu'il est en âge pupillaire, je veux que mon héritier sousnommé le nourrisse et fasse instruire tant aux lettres, armes que tous autres exercices de vertu et d'honnesteté jusque a l'âge de vingt ans... » ². Obligation qui ne dut pas paraître lourde à notre philosophe en raison tant de ses qualités morales que de la grande affection qu'il portait à son père. On peut être certain qu'il suivit à la lettre et avec tout son cœur l'émouvante exhortation inscrite au dit testament: « Je leur recommande (à mes enfants) de se tenir unis ensemble d'affection et volontés, de maintenir entre eux le saint nom d'amitié que mes trois frères et moy avons sy heureusement gardé et inviolablement entretenu, et particulièrement à mon fils ayné à qui je laisse plus de moyen, je luy anjoins d'ayder, secourir et favoriser mesd. enfants, ses frères et sœurs, en tout ce qu'il pourra et de leur servir de père en ma place. » De toute évidence, c'est le jeune Bertrand qui fut l'objet de la plus grande vigilance et de l'affection véritablement paternelle de son aîné et tuteur Michel.

Divers auteurs ³ ont écrit que Bertrand « reçut pour sa légitime

1. Né le 20 août 1560 à Montaigne (Livre de raison — Beuther —, inscription de la main de Michel).
2. Daté du 22 sept. 1567. (Arch. part. du marquis de Grailly; publié dans le *Bulletin des Amis de Montaigne* en 1938).
3. Guinodie, Malvezin, Nicolai.

la maison noble de Matecoulon ⁴ à sa majorité, soit vers 1585 ». Assertion douteuse autant pour la date que pour l'attribution. En effet, dans le testament précité de 1567 (non connu de Guinodie et Malvezin), Pierre Eyquem complète ses directives en ce qui concerne ce fils mineur: « *Lors (à l'âge de vingt ans) s'il trouvaît party de mariage ou autre moyen d'avancement, je veux qu'il lui soit baillé quatre mil livres tournois par mon héritier soubsonné...* » Cette disposition implique, en quelque sorte, la volonté du testateur de mettre, dès ce moment, Bertrand en possession de sa part héréditaire. Ce qui fut probablement réalisé puisque, dès 1580, lorsque Michel de Montaigne entreprend son voyage en Italie, en compagnie de son benjamin, il le désigne sous le nom de Maltecoulon. Ce titre est usité aussi dans des lettres et ordres de paiement d'Henry de Navarre, datés de 1584. L'examen attentif du Livre de raison de Montaigne (Ephémérides de Beuther), conservé à la Bibliothèque de Bordeaux, permet d'avancer que Michel a rajouté après coup, à la page du 20 août, la dernière ligne: « *surnommé depuis s' de Maltecotom* ». Cette précision fut écrite, sans doute, au moment où ce titre fut attribué à Bertrand avec sa légitime, apparemment en 1580.

De quoi se composait cette part héréditaire ? N'est-il pas hasardeux d'affirmer, comme il a été fait jusqu'ici, qu'elle fut constituée par la maison noble des Marroux, démembrée alors du domaine de Montaigne ? Est-on bien sûr qu'elle en faisait partie au décès de Pierre Eyquem en 1568 ? Ce fait reste dans une obscurité difficile à dissiper, tous les papiers et titres possédés par Bertrand ayant été détruits au cours des guerres religieuses. Celles-ci furent cause également de pertes d'archives et d'un certain désordre dans l'accomplissement des formalités féodales dans la châtellenie de Montravel. Les inventaires qui subsistent ne mentionnent aucun hommage entre 1530 et 1602. Bertrand de Montaigne, rendant hommage pour la maison noble des Marroux en 1603 ⁵, rappelle celui de 1530 rendu par Joachim Dumas, mais ne fait pas la moindre allusion à une possession de ce domaine par son père ou son frère aîné. Les deux testaments de Pierre Eyquem sont, eux aussi, muets quant à ce bien noble. Ils donnent pourtant une désignation très détaillée de la seigneurie de Montaigne ainsi que des terres, maisons et droits dispersés tant en Montravel qu'en Bourdelois et Entre-deux-mers.

4. Nom donné par la suite à la maison noble des Marroux, par de Montpeyroux, juridiction de Montravel.

Marroux: de Marron « bélier » en anc. occitan; marron est la forme du dialecte du sud-ouest (A. Dauzat).

Matecoulon: de Matecoulomb; mater (langue du jeu d'échecs) pour dompter, prendre, tuer. Ici, tuer des coulombs ou pigeons (Longnon).

5. Arch. dép. Gironde, G 82, hommage de B. de Montaigne, 1603 (original).

Si nous y trouvons mentionné, notamment, le lieu de « Mattecoulon, paroisse de Bouillac », on y cherche en vain la maison noble des Marroux en Montravel. De plus, les limites très nettes, indiquées pour la seigneurie de Montaigne, permettent de préciser qu'elle confrontait, au nord-est, à la grande forêt de Bretenord, laquelle appartenait alors au seigneur archevêque de Bordeaux, haut justicier de la châtellenie de Montravel. Au delà de la dite forêt était située la maison noble des Marroux.

Nous avons la certitude que le fief de Mattecoulon, en Bouillac, acquis par Grimon Eyquem ⁶, était encore aux mains de son fils Pierre. Nous savons aussi que Léonor de Montaigne, épouse de Camain, fille de Pierre ⁷, et son frère Bertrand vendirent ce fief à Robert de Micy, bourgeois de Bordeaux ⁸, avant 1600. Ils en étaient donc co-propriétaires. Par suite, il n'est pas téméraire d'avancer qu'en apportionnant sa sœur Léonor et le jeune Bertrand, Michel, fils aîné de Pierre et son héritier universel, eut vraisemblablement à cœur de fournir à son benjamin, outre des livres tournois, un litre nobiliaire; lui-même et ses frères Thomas, Pierre et Arnaud en étant également pourvus. Le nom de Mattecoulon, porté par Bertrand dès 1580, provient apparemment de ce fief bordelais. Si le fief des Marroux, en Montpeyrroux, eut été dans le patrimoine des Eyquem de Montaigne, Bertrand en aurait pris le nom, semble-t-il et la possession dès 1580.

Quand donc cette maison noble fut-elle acquise ?

À défaut de documents probants que nous préférons, on peut hasarder une hypothèse:

On sait que Michel de Montaigne a fait d'importantes acquisitions après la mort de son père, notamment en 1578-79, agrandissant et unifiant le domaine familial. Il n'est pas impossible qu'il ait acquis, peu d'années après, la maison noble des Marroux jouxtant la forêt de Bretenord achetée par lui récemment, et comme elle située dans la paroisse de Montpeyrroux. Maison assurément très modeste et peut-être, en ces temps de guerres, à l'état d'abandon, puisque la noblesse de ce fief fut contestée par la suite. Cet achat aurait été fait pour nantir son frère d'une demeure et terre noble voisine de la sienne, sans doute même en son nom, Michel agissant comme procureur et le coût pouvant être pris sur les 4.000 livres tournois revenant à Bertrand. Il est certain que celui-ci, étant dans les armes, ne dut faire que de hâtives apparitions à Montaigne, puis aux Marroux, et fil gérer son patrimoine par son aîné fixé au châ-

6. Idem, Brunet, not. royal, exparte (1517).

7. Mariée par contrat du 8 septembre 1581; Guay, not. roy. à Bordeaux (minute arrachée).

8. Méauldre de La Pouyade et Saint-Saud, *Les Eyquem de Montaigne*, p. 138; cf. Arch. de la Dordogne, Insinuations.

teau familial. Notons qu'il prit vraisemblablement possession des Marroux, et de tous actes afférents, avant 1585, puisque ses titres et notamment copie de l'hommage rendu par Joachim Dumas en 1530, disparurent, la dite maison « *ayant été pillée et saccagée plusieurs fois par ceux de la religion prétendue réformée* ». Or, durant l'absence de Bertrand, les déprédations et destructions huguenotes furent particulièrement lourdes dans cette région au cours des années 1585, 1586 et 1587.

Le D^r Payen a écrit, il y a un siècle, que M. de Cazenave, châtelain de Mattecoulon, avait toujours entendu dire que ce domaine était un démembrement de Montaigne que Bertrand avait reçu pour ses droits. Tradition orale qui a pu aisément se créer du fait que Bertrand dut avoir cette maison noble par l'entremise de son aîné et tuteur; du fait aussi de l'absence des titres qu'aucun descendant n'a pu lire.

Précisons que ce fief étant peu étendu, « *dix journaulx seulement* »⁹, son prix n'absorba point la totalité des 4.000 livres tournois léguées à Bertrand. Un document de 1598 nous révèle qu'il reçut effectivement, à ce titre, des espèces et qu'il consentit divers prêts par actes notariés, notamment en 1588, 1590 et 1596¹⁰. Ces créances lui servirent à couvrir l'importante acquisition (90 à 100 hectares) d'une métairie et terres, au midi de son château. Les sommes ainsi données en paiement lui « *sont provenues, déclare-t-il dans l'acte, de son droit de légitime de la maison noble de Montaigne* ».¹¹

Cet intéressant contrat d'achat fut adressé au D^r Payen par M. de Cazenave. Le vendeur était « *M^e Pierre Lagrau habitant au château de Montaigne* », riche serviteur des seigneurs du lieu qui l'employèrent longtemps à divers titres. Le bien acquis comprenait: « *une métairie avec grange, terres, prés, bois, vignes et landes, appelée de Laguaril (ou Laguarit) confinant, la dite métairie d'une part au chemin de servitude qui conduit du village de la Sabaterie (aujourd'hui Sabatier) au grand chemin appelé des Mulets (encore existant), d'autre part au ruisseau appelé le Rieutortz (nom inchangé) et autres au grand chemin qui conduit de Saint-Claud au Fumat (noms maintenus), mouvant en fief de Monsieur*¹² ...*de la présente juridiction (de Montravel) ladite vendition faite pour le prix de 624 escus sols revenant à 496 francs bourdelois* ». Les confrontations indiquées permettent d'affirmer, au vu du cadastre de Montpeyroux que le lieu-dit Laguaril de 1598 est le fiefement dit de La Garde

9. Voir note 5.

10. « *Obligés* » reçus par M^e Dumau et M^e Lafuge, not. roy.; deux ne sont pas datés.

11. Bibl. nat., Fonds Z Payen, V^e section, n^o 641, p. 85.

12. L'évêché de Bordeaux resta sans titulaire de 1591 à 1600.

qu'on retrouve dans les reconnaissances de 1669¹³, et dans les désignations actuelles. Cet achat semble bien compléter et parfaire, en 1598, celui antérieur de la maison noble des Marroux.

Ce document authentique ayant appartenu à Bertrand de Montaigne (expédition signée de Chaigneau, notaire qui avait reçu l'acte) nous permet d'affirmer qu'il reçut de l'argent pour sa légitime et que la destruction de ses archives fut antérieure à 1598.

Ayant déjà pris le nom du fief de Mattecoulon en Bouliac, Bertrand le transporta sur la maison noble des Marroux, après avoir vendu le fief bordelais. Ce transfert accrédite aussi l'opinion que Bertrand prit son titre nobiliaire de ce dernier fief alors qu'il ne possédait pas encore la maison noble des Marroux.

Bertrand de Montaigne fut instruit au collège de Guyenne comme l'avaient été tous ses frères. Il dut s'y rencontrer avec les fils de Gaston de Foix, comte de Gurson. Ils étaient sensiblement du même âge¹⁴ et non de celui de Michel comme l'ont écrit divers historiens.

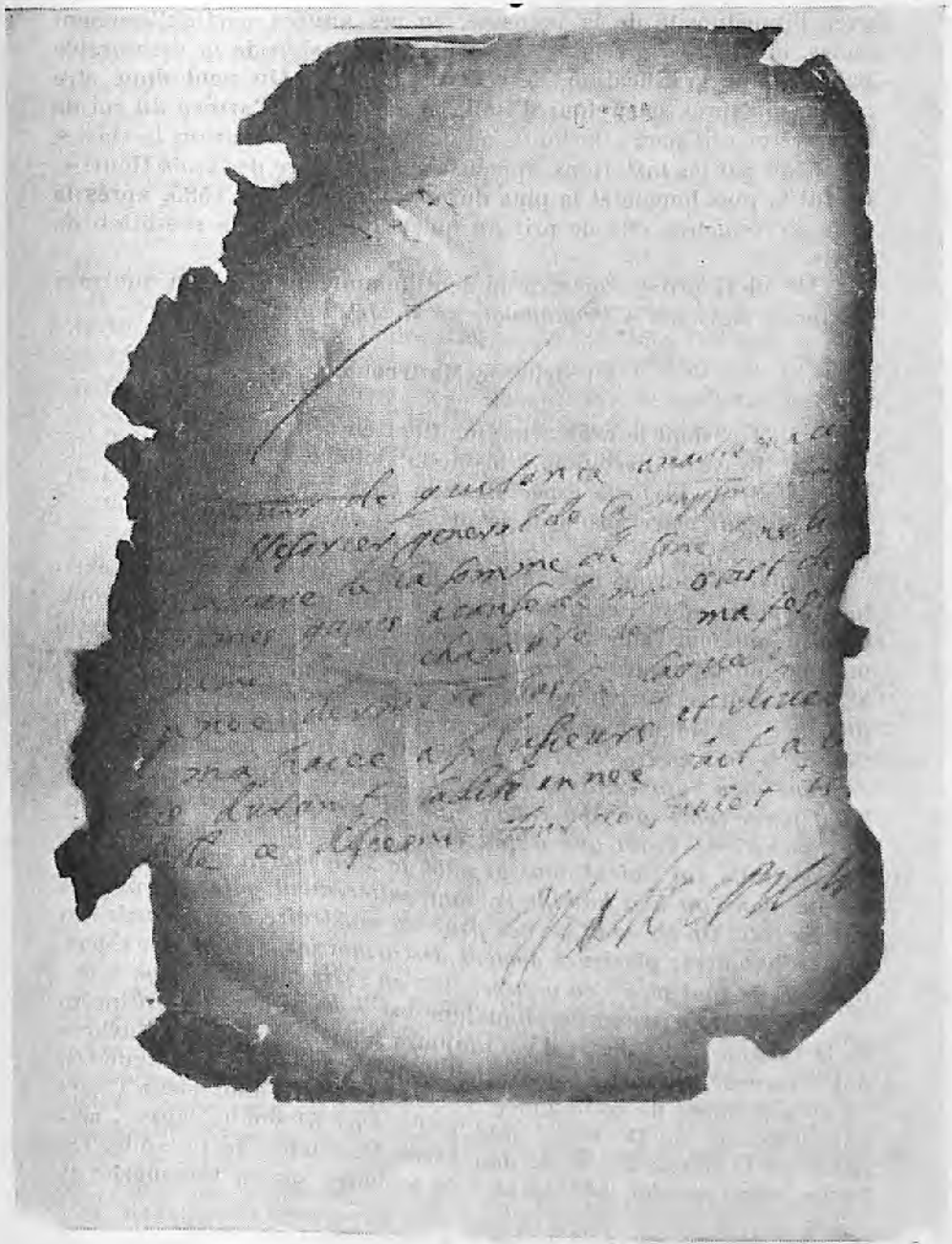
Le voyage en Italie, au côté du philosophe, devait permettre au jeune Montaigne de se perfectionner dans la science des armes, dans les Académies alors célèbres de Rome et de Venise. On sait qu'il en abusa avec fougue, à Rome, au cours d'un duel souvent cité. Il fallut la haute intervention du roi de France, qui tenait Montaigne en grande estime, pour sortir son bouillant benjamin des prisons d'Italie. Cette ardeur belliqueuse trouva un meilleur emploi au service du roi de Navarre. L'influence de Michel eut certainement grande part à l'entrée de Bertrand dans les troupes huguenoles, comme aussi dans le fait qu'il n'embrassa point le protestantisme à l'instar de plusieurs membres de sa famille. De même que ses voisins de Gurson, il demeura un catholique inébranlable sous la bannière du Béarnais. Et, toujours enclin à la violence, il lui arriva de frapper, à la cour du roi de Navarre, un huguenot qui osait mal parler de la Vierge et des Saints.

En septembre 1584, Henry de Navarre, alors à Montauban, écrivit à son trésorier général, M. du Perray, de « *donner un estat de gentilhomme de la Chambre au frère de M. de Montaigne, maire de Bordeaux, appelé M^r de Mattecoulon. Il a servy trois mois et plus...* ». Bertrand reçut 500 livres pour cet objet¹⁵. Ses gages, pour 1586, furent aussi de 500 livres. Par les deux quittances qui en font foi et sont signées de lui, nous constatons que Bertrand était à Lectoure en septembre 1584 et à La Rochelle en juillet 1586. Guerroyant

13. Arch. dép. de la Gironde, G 163.

14. Nés du second mariage (1555) de Gaston de Foix; l'aîné, Louis, naquit en 1556.

15. Arch. dép. Bses-Pyrénées, B 5967.



Quittance signée de la main de B. de Montaigne

avec l'impétuosité de la jeunesse, en ces années particulièrement rudes, il fut aussi à Coutras et reçut, à l'occasion de la mémorable bataille, une gratification de cent écus sols¹⁶. On peut donc être assuré, qu'après son retour d'Italie, il entra dans l'armée du roi de Navarre et prit part à la huitième guerre religieuse, selon le classement fait par les historiens, appelée aussi « guerre des trois Henri ». Ce fut la plus longue et la plus dure; commencée en 1585, après la paix de Nemours, elle ne prit fin qu'en 1594 après la reddition de Paris.

M^{lle} de Gournay consacra au gentilhomme guerrier un quatrain pompeux dans son « *Proumenoir de M. de Montaigne* »¹⁷:

Au sieur de Mattecoulon

Toy dont le bras armé me tient en seureté,
 Brave Mattecoulon, ô fils de la victoire,
 Si de ta forle espée Hercule eust veu la gloire,
 Pour estre spadaçin sa masse il eust quitté.

Nous ne pouvons que déplorer la perte des portraits qui existaient encore au château de Mattecoulon au moment de la Révolution, notamment celui de Bertrand de Montaigne, seigneur de cette maison, qui y fit souche. Des extraits de lettres que son descendant, M. de Cazenave, écrivit au D^r Payen en 1855, peuvent en donner une idée... et augmenter nos regrets: « *Mattecoulon était militaire. Ce qui le fait croire, c'est le portrait d'un jeune homme que j'ai vu dans mon enfance, dans le grand salon du château, portant un habit jaune foncé avec des rubans qui lui pendaient sur les épaules. La domesticité disait que c'était celui qui avait bâti le château... Les portraits qui étaient dans la salle de Mattecoulon ayant été descendus dans un lieu humide se sont entièrement gâtés et mangés par les rats. On les avait cachés pour les soustraire aux regards des révolutionnaires; plusieurs avaient des armoiries... Quant aux portraits, il ne faut plus s'en occuper, il n'en reste aucun vestige* »¹⁸.

En 1591, Bertrand de Montaigne est « gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy », donc toujours fidèle à Henry de Navarre qui a succédé à Henri III, mais doit encore combattre les Ligueurs, Le 10 septembre de cette année, Bertrand épouse damoiselle Charlotte d'Eymar (ou Deymar) fille de Léonard Deymar, écuyer, seigneur de la Gasquerie, et de damoiselle Madeleine de Lalande. La future reçoit en dot 2.333 écus sols assignés sur la Gasquerie. Il

16. *Arch. hist. Gironde*, t. 10, p. 309.

17. *Bibl. de Bordeaux*, 17152 A.

18. *Bibl. nat.*, Fonds Payen (voir note 11).

est stipulé que la valeur de cette maison noble étant supérieure à ce chiffre, Bertrand devra verser à son beau-père 2.666 écus qui constitueront la part de Béatrix, sœur de Charlotte, épouse du seigneur

B de Montaigne

de Savignac en Agenais. Ce paiement est fait au moyen de créances que Bertrand cède, audit contrat, au sieur Deymar. En outre, Pierre de Montaigne, sieur de Labrousse, présent à l'acte, fait don au sieur de Mattecoulon, son frère, de la somme de mille écus sols qu'il promet de payer au dit sieur de la Gasquerie à la décharge du sieur de Mattecoulon. En suite de quoi, le sieur Deymar consent que Bertrand prenne possession de la dite maison noble de la Gasquerie et se fasse payer l'afferme de la présente année ¹⁹. De ce fait, Bertrand de Montaigne devenait seul seigneur de la Gasquerie et joignit désormais ce titre à celui de Mattecoulon. Aux avantages que lui apportait un nouveau domaine s'ajoutait celui d'être peu éloigné de Montpeyroux ²⁰.

Soucieux alors d'abriter sa famille, il fit reconstruire sa maison et édifier des fortifications.

Mgr François de Sourdis ayant pris possession de l'archevêché de Bordeaux en janvier 1600, fit procéder, comme seigneur temporel de Montravel, aux formalités et hommages dûs pour cette châtellenie. Une sérieuse remise en ordre s'imposait. Bertrand eut un procès, l'archevêque prétendant que « la maison anciennement appelée des Marroux et nouvellement de Mattecoulon » n'était pas noble

B de Montaigne

et devait expirer; ce qui semble indiquer un abandon de ce fief au cours des guerres civiles. Au surplus, Bertrand l'avait fortifiée sans la permission du seigneur archevêque. Il fit valoir, pour sa défense, que feu messire de Gramont, ci-devant archevêque de Bordeaux, avait reçu en 1530, devant M^e Chauvin, notaire royal à Bordeaux, l'hommage de Joachim Dumas prouvant la noblesse du fief;

19. Arch. dép. Gironde, Chadrae, not. roy., et Insinuations (1599).

20. La Gasquerie (paroisse de Saint-Pey-de-Castets, Gironde) était situé sur la rive gauche de la Dordogne, à 5 km. de Castillon, lui-même distant de 12 km. de Mattecoulon sis, comme Montaigne, sur la rive droite. (Cartes Belleyne et E.-M.)

une copie « en bonne forme et probante, plusieurs personnes dignes de foy auraient veu », mais ne pouvait être produite car elle avait été perdue au cours des saccages de sa maison. Il dit « avoir été contraint de fortifier ladite maison, pendant les troubles derniers, pour la sûreté de sa personne et de sa famille, et ce au temps que l'archevêché était régi par économme » (de 1591 à 1600). Ces déclarations, dont la sincérité pouvait être alors aisément vérifiée, lui donnèrent gain de cause. En décembre 1603, « Bertrand-Charles de Montaigne, écuyer, seigneur de la Gasquerie et de Mattecolom » reconnut tenir en foi et hommage dudit seigneur archevêque, la maison noble anciennement appelée des Marroux et à présent de Mattecolom, « de la contenance de dix journaux seulement, sise en la paroisse de Montpeyroux, confrontant au cimetière dudit Montpeyroux et à un chemin qui va de Montpeyroux à Saint-Avit-de-Fumadières, encore à un autre chemin qu'on va de Saint-Claud à Villefranche et à un autre chemin dudit Montpeyroux audit Saint-Claud... au devoir d'un gracieux baiser à la joue et d'un réglot de bréviaire ». Moyennant quoi, le sieur de Montaigne fut autorisé à parachever les fortifications commencées ²¹.

Divers contrats de mariage mentionnant Bertrand-Charles de Montaigne, écuyer, seigneur de Mattecolom, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, comme témoin ou parent d'un des conjoints (10 décembre 1600 — 20 mai 1602 — 24 juin 1602) ²². Il assiste également, le 13 mars 1627, au château de Montaigne, à celui de Louis de Lut, baron de Fargues, et demoiselle Marie de Gamaches, fille de sa nièce Léonor. Il est âgé alors de 67 ans. Aucun document, à notre connaissance, ne permet de dater sa mort. Si elle fut mentionnée dans le Beuther familial, l'inscription disparut avec les feuillets déchirés, définitivement perdue comme les titres possédés par Bertrand avant le saccage de son château et les portraits du temps.

En revanche, ces précieux Ephémérides nous ont conservé des mentions de la main de Bertrand. Vivant tout à côté du château de Montaigne où il allait, sans nul doute, fréquemment, il a noté, après la mort de Michel, des événements familiaux, concurremment avec sa nièce et d'autres parents. Nous partageons l'avis d'un sagace historien qui l'indique comme scripteur de plusieurs notes ²³. Question sur laquelle nous reviendrons ailleurs.

La certitude manque aussi quant au lieu d'inhumation de Bertrand de Montaigne. M. Nicolai inclinait à le placer auprès de son aîné, dans le tombeau des Feuillants d'où furent exhumés, avec

21. Voir note 5.

22. Bibl. Bordeaux, Titres de la maison de Montaigne

23. R. Trinquet, dans *Humanisme et Renaissance*, t. XV (1953), p. 226.

les cercueils en plomb du philosophe et de son épouse, trois autres cercueils en bois. La preuve existe que l'un était celui de Pierre, seigneur de Labrousse, frère de Michel, mort en 1595. Un second était, selon une tradition de famille confirmée par une inscription du Beuther (1616, page du 23 janvier), celui de Léonor, fille du philosophe. Quant au troisième cercueil, que M. Nicolaï donne, avec réserve d'ailleurs, pour celui de Mattecoulon, ne pouvons-nous l'attribuer plus sûrement à Gabriel de Montaigne, fils de Bertrand, décédé prématurément à Bordeaux en 1622 ? Grâce au Livre de raison et à la mention qu'y inscrivit le père désolé, nous savons que ce jeune homme fut enterré « en l'église des Feuillants dans la chapelle de Montaigne », du vivant de sa tante, Françoise de la Chassaigne, veuve de Michel. Au décès de cette dernière (1627), l'héritière de cette chapelle fut Marie de Gamaches, puis son époux Louis de Lur, baron de Fargues ²⁴.

Il est probable que Bertrand de Montaigne eut sa sépulture dans l'église de Montpeyroux. Elle jouxtait le château où il laissait peut-être sa femme, sûrement sa fille, son gendre et des petits-enfants. Les mœurs de l'époque et le respect des usages traditionnels militent en faveur de l'inhumation dans le sanctuaire paroissial. Au surplus, une chapelle seigneuriale y avait existé avant les destructions des guerres civiles.

On ne peut être fixé non plus sur les armoiries de Bertrand qui ont disparu avec les portraits peints. Celles qui existaient dans le château au milieu du xvii^e siècle et auraient pu nous faire connaître tant celles de Bertrand que celles du précédent possesseur de cette maison, furent alors remplacées par les armes des Ségur.

L. GARDEAU.

(A suivre)

24. Arch. dép. Gironde, H, registres des Feuillants.

LA VIE TOURMENTÉE DE J.-B. SIREY

par M. H. CHARLIAC

Dans la troisième livraison de notre Bulletin a paru la charmante analyse, due à notre excellent confrère Jean Lassaigne, d'une brochure que M. H. Charliac, conseiller à la Cour d'Appel de Paris, vient de consacrer à la vie et à l'œuvre de Jean-Baptiste Sirey² et j'ai suivi le conseil de notre confrère; j'ai lu cette brochure.

Cette « vie tourmentée » peut-être divisée en deux grandes périodes. La première, que j'appellerai périgourdine, se termine à l'acquiescement de Sirey par le Tribunal Révolutionnaire le 8 brumaire an III (29 octobre 1794); vient ensuite la période parisienne ou juridique, qui ne prendra fin qu'à la mort dramatique de l'intéressé en 1845.

Je ne possède pas la compétence nécessaire pour porter un jugement équitable sur la partie de l'ouvrage dans laquelle M. Charliac raconte la vie parisienne de Sirey et expose ses travaux; d'après M. Lassaigne et ceux qui l'ont lue, cette seconde partie est digne d'éloges. Je me bornerai donc à examiner la première partie de l'ouvrage. Il apparaît à première vue que pour la biographie, l'auteur n'a utilisé que l'*Eloge* de M. André Léger³ et des documents parisiens, en revanche il a négligé toute la documentation périgourdine, notamment le registre des procès-verbaux de la Société Populaire de Périgueux, dont Sirey fut président et l'important factum composé par Pipaud en vendémiaire an III, en son nom et en celui de ses coaccusés, alors qu'ils attendaient d'être jugés... Je crois que ce fut une erreur de l'auteur de n'avoir qu'à peine parlé de Pipaud et de Moulin qui furent, jusqu'au dénouement du drame, solidaires de Sirey. Quant à Montet-Lambertie, qui était Limousin, il mourra sans savoir pour quel motif on l'avait embarqué sur la même galère que le trio périgourdin.

M. Charliac a certainement compris que les poursuites intentées à nos Périgourdins étaient un épisode local de la lutte des Montagnards contre les Girondins; mais pourquoi ne pas avoir mis l'accent sur ce fait qui me paraît capital? Sirey, Pipaud et Moulin, révolutionnaires de la première heure n'avaient pas évolué et fai-

1. J. LASSAIGNE, *Bull. de la S. H. A. P.*, LXXXIX, 1962, p. 82.

2. H. CHARLIAC, *Une vie tourmentée, Jean-Baptiste Sirey*, Paris, Ed. Sirey, 1962, in-8, 55 pp.

3. ANDRÉ LÉGER, *Eloge de J.-B. Sirey*, prononcé le 16 décembre 1920 à la conférence de stage des Avocats à la Cour de Cassation.

saient maintenant figure de modérés, de réactionnaires, dirait-on aujourd'hui, tandis qu'à Paris les Montagnards avaient marché de l'avant et avaient triomphé.

Sirey chargé de porter à la Convention l'ordre du jour voté par la Société populaire, fit le voyage de Paris en décembre 1792, pendant le procès de l'ex-roi et il eut la maladresse de le montrer aux représentants de la Dordogne et probablement à quelques autres. Ceux-ci lui déconseillèrent d'effectuer la démarche dont il était chargé et de garder l'ordre du jour dans sa poche. Mais il était trop tard, car trop de députés le connaissaient; c'était comme s'il avait été publié et ce sera l'arme principale des accusateurs.

Sirey comprit alors que sa liberté n'allait sans doute pas tarder à être menacée et il en fut certain quand, à la tribune de la Société populaire, Fumat, surnom de Villefumade, juge de paix et chef de file des Montagnards périgourdens, l'accusa de fédéralisme et de modérantisme, « crimes » qui avaient entraîné la perte des Girondins. Puis ce fut au tour de Pipaud, de Moulin et de Lambertie d'être attaqués par Chrétien et quelques autres extrémistes pour les mêmes motifs. Les accusateurs sentirent alors que le Comité de Surveillance ne les suivait pas, car l'opinion publique de la Dordogne était encore très en retard sur celle de Paris, ce qui donna aux accusés quelque temps de répit.

Si M. Charliac avait consulté les registres des procès verbaux de la Société populaire de Périgueux, il se serait mieux rendu compte de l'état d'esprit de Sirey, tant par ses discours que par ses interventions dans les discussions. Il y aurait surtout trouvé des détails savoureux sur l'équipée de son héros en Vendée, où il s'était engagé, non par ferveur patriotique, mais uniquement dans l'espoir de se faire oublier, de détourner l'orage qui menaçait.

On lit, à la page 16, que « Sirey fut dénoncé, nous ignorons par qui, au Comité Révolutionnaire » de Périgueux; s'il avait pris connaissance des documents locaux, l'auteur aurait appris que le dénonciateur fut Villefumade; mais celui-ci, instruit par son précédent échec, usa d'un subterfuge. Au début d'octobre 1793 arrivèrent à Périgueux les représentants en mission Roux-Fazillac et Pinel qui transformèrent le Comité de Surveillance en Comité de Salut public et Villefumade en profita pour leur dénoncer nos quatre girondins attardés; après une rapide enquête auprès des amis de Fumat, les représentants donnèrent l'ordre d'arrêter ces suspects.

On connaît le jugement du Tribunal Révolutionnaire; le 8 brumaire an III les quatre inculpés furent reconnus coupables de fédéralisme et de modérantisme; mais tandis que Pipaud, Moulin et Lambertie étaient reconnus avoir eu des intentions « libéricides », ce qui entraînait la peine de mort, Sirey était déclaré n'avoir pas

voulu nuire à la République, ce qui avait pour conséquence son acquittement; il fut aussitôt remis en liberté, tandis que ses trois compagnons furent guillotins le lendemain matin 9 brumaire place de Grève.

Pour expliquer ce jugement quelque peu déconcertant, M. Charliac pense que « les jurés, sans doute impressionnés par sa bonne foi, estimèrent que Sirey n'avait point agi avec des intentions contre-révolutionnaires » (page 26). Les contemporains ne furent pas aussi circonspects et ils attribuèrent l'indulgence du Tribunal à l'intervention de Maleville, juge au Tribunal de Cassation, qui était venu en qualité de témoin à décharge, défendre son compatriote sarladais; ils ont même ajouté que Maleville attendait Sirey à la sortie de l'audience et l'amena chez lui dîner et coucher.

Quoiqu'il en soit, il apparaît que Sirey devait se sentir fortement protégé pour avoir eu l'audace de publier au mois de décembre suivant, quelques semaines après son acquittement, son pamphlet contre le Tribunal Révolutionnaire, ce qui risquait de le faire arrêter de nouveau.

On est en droit de se demander si ce fut le zèle politique seul qui poussa Villefumade à obtenir par tous les moyens la condamnation de ses compatriotes pour des « crimes » qui avaient entraîné seize mois auparavant la mort des Girondins et qui, en brumaire an III nous paraissent anachroniques. N'y aurait-il pas eu une blessure d'amour-propre provoquée chez Fumat par quelques paroles imprudentes des quatre inculpés ou de l'un d'eux? On pourrait expliquer ainsi cette haine farouche, qui ne désarma pas après le 9 thermidor.

D^r Ch. LAFON.

VARIA

La Chartreuse de Vauclaire en 1738

(Extrait du Voyage littéraire de l'abbé Bellet,
chanoine de Cadillac-sur-Garonne,
à Sainte-Foy.)

A Monsieur Sarrau,
secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux

Monsieur,

Ne serait-ce point curieux et amusant de voir une histoire des opinions, des passions et des actions des Bordelais et des Périgordins, disposés en deux colonnes parallèles ? Il me semble que je fais la colonne de ceux-ci dans les voyages littéraires que je vous envoie. Puisse ce cinquième voyage vous amuser agréablement après les occupations sérieuses que vous donne l'Académie, et faire plaisir à nos Messieurs les Académiciens que je ne perds point de vue.

Je partis de Cadillac ¹, le 28 d'août 1738, et m'étant reposé à Saint-Quentin ² chez le curé qui est mon neveu, j'arrivai à Sainte-Foy le 2 de septembre. Mon frère ³, un de vos associés, me donna d'abord à lire une lettre d'un chirurgien de campagne qui le consultait sur un de ses malades.

Obligés de rendre la visite à dom prieur de la chartreuse de Vauclaire, nous montons à cheval, mon frère, votre associé, et mon neveu, juge de Sainte-Foy, tous deux subdélégués de M. l'Intendant, et moi qui dois cette visite à ces religieux. Nous passâmes chez M. le curé de Saint-Méard ⁴, qui nous reçut dans son cabinet. C'est la plus agréable pièce de sa maison. On y voit un nombre de livres choisis et entre autres le Dictionnaire des Arrêts en 4 volumes in-folio, recueillis par M. Brisson, en 1720, pour la première fois ; un autre volume des Loix ecclésiastiques, et un Dictionnaire de Moreri, de la dernière édition, en 3 volumes, dont deux sont un supplément. On a mis dans ce supplément la famille du cardinal Coccia, dont le ministère a été si fort épluché par le pape Clément XII ⁵, successeur de Benoît XIII. Un jeune gentilhomme qui était ici avec nous parut scandalisé de ce que les nouveaux éditeurs de ce dictionnaire n'avaient pas fait un article pour le fameux Cartonche. Il pense peut-être comme le cardinal d'Acrinha, portugais, qui, revenant de Paris, disait à Bordeaux que les deux plus grands hommes de France étaient Cartonche

1. Ch.-I. de cant., arr. de Bordeaux.

2. Saint-Quentin-de-Caplong, comm., cant. de Sainte-Foy, arr. de Libourne.

3. Le frère de l'abbé Bellet était médecin à Sainte-Foy et subdélégué de l'intendant de Bordeaux.

4. Saint-Méard-de-Gurgon, comm., cant. de Villefranche-de-Lonchat, arr. de Bergerac.

5. (1730-1740).

et le C.D.B. ⁶. Mais la bile du gentilhomme souffrit une grande effervescence quand il trouva un grand article pour l'abbé Dugué, avec les soixante volumes de sa façon, et qu'il ne vit que des articles très minces pour le chevalier Newton ⁸ et pour le frère Malebranche ⁹. « Cependant, disait-il, ces deux philosophes sont des originaux distingués, et M. l'abbé Dugué n'est qu'un dépôt figuriste, dont tous les copistes seront aussi bons que lui. »

L'église de ce curé est grande et propre, avec un seul autel, mais je ne sais si nos rubricaires ¹⁰ souffriraient à cet autel, au lieu d'un crucifix à plate peinture, un crucifix en ronde bosse, avec des statues de la Vierge et de Saint Jean, le tout d'une très mauvaise main. L'ancienne Eglise latine, et aujourd'hui l'Eglise orientale, la grecque et la coptique, ne le souffriraient pas, non plus qu'un tabernacle de pierre dans l'église de Fougeyrolle ¹¹, paroisse joignant celle-ci. Mais vous me direz : « C'est en Périgord, et les Jésuites du Pérou et du Paraguay font des tabernacles d'or ou d'argent massifs ».

Nous partons et traversons un pays planté de chênes qui étaient chargés de glands, au lieu qu'ailleurs les chênes n'avaient pas de fruits. Nous passons la Lidoire sur un pont de pierre qui attendait la rivière l'hiver prochain. Nous montons un coteau très élevé et d'où l'on peut compter quatorze clochers qui paraissent aux environs. Nous sommes reçus à la cime de ce coteau par M. le curé de Saint-Rémi ¹², dont la maison est bien étoffée, le jardin fort propre, la table délicate, et je n'ai rien trouvé à redire que dans la chapelle domestique, sur le tableau de son autel. Il représente une Annonciation, mais l'Ange, très maigre, est un jeune paysan, et la Vierge a les yeux touchés. Le curé me dit que ce tableau avait été fait par un peintre de Sarlat où les gens étaient communément de cette figure.

Après une heure et demie de marche par un pays mêlé de vignes, de bruyères, de terres labourées, de bois, nous descendons dans la petite plaine de l'Isle. Là paraît la chartreuse de Vauchlaire, Vallis Clara, qu'on aborde par une prairie terminée par des bois. On passe l'Isle dans un bac, aux pieds du monastère. Il est au côté droit de cette rivière qui n'a ici que cinq toises de largeur sur une de profondeur. Il est au pied d'un coteau fort élevé, au haut duquel était autrefois le château de Montiniac (Montinius). Ce château fut pris et ruiné par les Français qui en chassèrent les Anglais ¹³, malgré la résistance du sieur de Taleiran, comte de Périgord. Il y fut forcé et dépouillé de son comté pour toujours.

Ce monastère est éloigné de Monpaon ¹⁴ d'un quart de lieue, et de Mucidan ¹⁵, de deux lieues. Il a ce coteau au nord, la rivière au midi. Il est tout bâti de briques, la pierre étant très rare ici et aux environs. Le grand cloître qui n'est pas voûté est sur des arceaux de briques fort étroits et fort bas. Chaque appartement des religieux consiste en trois

6. Le cardinal Dubois.

7. Le janséniste Dugué.

8. Newton (1642-1727).

9. Malebranche (1638-1715).

10. Ceux qui ont recueilli et compilé les diverses manières de célébrer l'office divin.

11. Comm., cant. de Vélignes, arr. de Bergerac.

12. Comm., cant. de Villefranche-de-Lonchat.

13. Bellet confond Montignac-le-Petit, comm. de Monestérol, cant. de Montpon-sur-Isle, où se trouve Vauchlaire, avec Montignac-sur-Vézère.

14. Actuellement Montpon-sur-Isle, ch.-l. de cant., arr. de Périgueux.

15. Aujourd'hui Mussidan, ch.-l. de cant., arr. de Périgueux.

chambres basses, trois hautes, une galerie et un jardin. Il a fallu faire ces appartements de haut, à cause des débordements de l'Isle qui venaient inonder le cloître. Ces inondations rendaient si malsaine l'habitation des chambres basses, que les religieux n'y pouvaient pas vivre. Pour encourager les Chartreux à aller dans ce monastère, le général établit une messe de Beata pour les religieux qui y mourraient, laquelle devait être dite par chaque prêtre de l'ordre. Dom Léon de Chillaud, sorti de Sainte-Foy, dit que le Roi proposait une messe de Beata aux soldats qui volontairement Iraient servir dans les garnisons de Bergues et de Gravelines ; [sans quoi] ces places seraient sans garnisons. Depuis qu'on a fait dans ce monastère ces chambres hautes, les religieux parviennent à la vieillesse.

Il y a vingt cellules pour les religieux du chœur. Les officiers sont logés dans le petit cloître. On compte ici vingt religieux, quatre frères profès et quatre convers en habit couleur noisette et sans capuchon.

Le jardin potager n'est pas assez grand. Il est borné au midi par la rivière, au levant par un petit pré, au couchant par un vivier de neuf toises de longueur sur 4 de largeur et une de profondeur.

Au milieu de ce pré on a fait contre les inondations une levée de terre avec celle qu'on tira en creusant le vivier.

L'église ¹⁶ est bâtie de briques, mais les arêtes de la voûte sont de pierre. C'est un grand vaisseau très bien orné avec un seul autel. La boisure est toute de bois de noyer et les formes sont ornées de sculpture. C'est une suite de pilastres cannelés d'ordre corinthien, avec une corniche qui a beaucoup de saillie. L'autel, le tabernacle avec ses ailes sont dans le même goût, et sans aucune dorure, parceque l'ouvrage était trop fini pour la supporter. Le pupitre est aussi orné, avec trois grandes figures assises sur le marchepied. Elles représentent les trois Vertus théologiques. Tous ces ouvrages sont de la main de deux sculpteurs de Bordeaux, nommés Golier et Thibaud. Golier, sur ses vieux jours, se retira dans cette chartreuse et consacra son ciseau à la décoration de ce temple. Il fit aussi cette Notre-Dame de pierre de huit pieds de hauteur. Elle attend qu'on lui fasse une niche au-dessus de la porte de l'église.

Le chœur des frères est boisé, mais c'est dans l'ordre toscan. Le crucifix qui est sur la porte, avec les deux figures de Saint Jean et de Saint Bruno à ses côtés, sont d'une bonne main.

Ici est une grosse lampe d'argent, et il y en a deux dans la nef. La sacristie est bien boisée et environnée de cabinets, avec un autel où l'on dit la messe tous les jours. L'argenterie est assez forte, mais la grande chapelle d'argent ne vaut pas pour le travail celle de bronze doré, sur laquelle est ciselée toute l'histoire de Saint Bruno. La croix, les six chandeliers, les six vases pour les fleurs, ne sont pourtant que la copie d'une autre chapelle d'argent qui avait coûté six mille livres. Elle fut saisie à la sortie de Paris et fondue sous le règne de Louis XIV, suivant l'arrêt du Conseil, qui réglait le nombre des marcs de l'argenterie des églises.

Dans le trésor sont plusieurs reliquaires de forme ancienne. Celui qui est le plus distingué contient une épine de la couronne de Notre-Seigneur. On l'expose sur l'autel, au mois de septembre ¹⁷, le jour de

16. Cette description a été reproduite in-extenso par le M^r de Fayolle, *Les boiseries de la Chartreuse de Vauclaire*, dans le *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, t. XLII, 1915, p. 165.

17. Le 14, cette relique, volée pendant les guerres de religion et vénérée par M^l^{le} de Poix, est à l'église de Montignac (*Même Bull.*, t. XX, 1893, p. 382).

l'Exaltation de Sainte-Croix. Et à propos de croix, on m'en fit voir dans le petit cloître une de pierre de 12 pieds de hauteur, toute d'un seul jet et assise sur un piédestal, que les huguenots, qui brûlèrent le monastère¹⁸, ne purent jamais abattre. C'est la tradition de cette maison et des environs. Au reste, on ne voit icy ni ornements précieux, ni tableaux de prix, et on n'en sait pas la raison.

L'appartement de dom prieur, qui s'appelle dom Bavar¹⁹ (c'est son nom, non sa qualité), est à la tête du grand cloître, suivant la coutume. Il est grand et magnifique, en bas et en haut, et orné également d'un grand salon. On descend dans l'orangerie qui n'est composée que de quarante orangers. De là on passe dans le parterre, où sont plusieurs sortes de fleurs et d'arbustes, des amaranthes de toutes les couleurs et les plus belles que j'aie vues ; des mignardes doubles et bigarrées, de la largeur d'un écu de trois livres.

Le cabinet de ce prieur est composé de livres choisis jusqu'à cinq ou six cens volumes. Sa galerie est ornée d'estampes, d'après les tableaux de Rubens. Dans une allée de cette galerie est la bibliothèque de la maison sur des étages peints en marbre. Elle n'est pas nombreuse, à cause que tous les religieux ont des livres dans leurs appartements. Celui que j'ay trouvé le plus curieux est une Bible manuscrite de Saint Jérôme, en trois volumes in-folio, et en vélin. Le caractère tient du gothique. Elle est de la main d'un Chartreux, et a été faite pour le cloître : ce qui paraît en ce que les leçons qu'on lit au réfectoire on dans le chœur sont marquées en marge par des lettres pour la première, seconde et troisième leçon, et qu'en quelques endroits on lit ces mots In Refectorio. Il y a un quatrième volume de la même main, qui ne contient que les leçons seules, qu'on lit au chœur. Il y a apparence que ce manuscrit a été fait dans la maison qui n'a été fondée qu'en 1330, cent dix ans avant l'imprimerie. Ainsi il ne peut être que du 14^e siècle, ou du 15^e, qui donna des livres imprimés.

Une chose curieuse à voir, sont les pièces en miniature de la maison de dom prieur : une Vierge qui est fort dévote, et une Madeleine qui est trop belle, et a trop d'embonpoint pour être Madeleine pénitente. Il y a plusieurs figures dans des cadres sous des verres, et d'autres qui ne sont pas encore encadrées, comme de beaux paysages dont les figures n'ont pas été achevées. J'ai conseillé à dom prieur, qui se plaint de sa vue et qui ne peut rien faire sans lunettes, de ne toucher plus à ces peintures. On y voit assez le dessin et la science de l'ouvrier. C'est même une pratique des plus grands peintres de laisser dans leurs tableaux quelque figure imparfaite. La manière de peindre de dom prieur est de pointiller toutes les figures humaines. Cette manière est avantageuse au dessin, parceque l'imagination trouve toujours de l'arrondissement, où la vue n'est bornée par aucune ligne. Je vis ici un livre in-quarto qui contient quelques ouvrages de Savius, habile sculpteur et graveur d'Italie. Les figures sont celles de Notre Seigneur, des Apôtres, des Disciples, quelques Saints, les vertus, les vices. C'est de là que notre peintre en miniature tire ses dessins. Au commencement de ce recueil, on voit le portrait en buste de Michel-Ange qui n'était pas bel homme. Il a l'air fort vif, pensif et chagrin. Serait-ce le naturel du grand peintre ?

L'appartement de dom Verneuil, procureur de la maison, n'a rien

18. Abbé Gouzot, *La Chartreuse de Valclaire en Périgord*, Ribérac, 1859, p. 75-79.

19. Nicolas Bavard (Gouzot, *op. cit.* p. 100).

de plus curieux que son cabinet. D'un côté, il ressemble à l'étude d'un procureur au Parlement, et, de l'autre, au comptoir d'un banquier.

Ce que j'y trouvais de plus utile, c'est plusieurs volumes in-folio, écrits de la main du sieur Padureau, qui contiennent des copies de tous les titres de la maison, et elles sont vidimées par un notaire nommé Borros. J'y ai lu des choses particulières sur la fondation de la chartreuse de Bordeaux, dont je ferai usage ailleurs.

Dom vicaire, nommé Mathieu Prost, me fit voir chez lui une carte géographique des maisons de son ordre. C'est l'Europe où sont marquées les maisons des Chartreux et l'année de leurs fondations. Suivant ces dates, les prieurs ont leurs rangs dans les chapitres généraux de la Grande Chartreuse.

A ce propos, dom vicaire me raconta la manière dont avait été élu général celui qui gouverne aujourd'hui, dom Michel de Larnage. Il était Prieur de Saint-Hugon, lorsque, ayant fini ses affaires à Paris, il écrivit à son général, dom Richard, pour lui demander la permission de le venir voir. Dom Richard le lui permit et lui ordonna en même temps de voir ses parents et ses amis, et de leur faire ses derniers adieux. Le prieur obéit et arriva aux pieds de la Grande Chartreuse, lorsque les religieux s'étaient renfermés pour l'élection d'un général, à la place de dom Richard qui était mort. Personne n'entre dans cette maison lorsque le chapitre est assemblé pour une élection. Cependant le prieur de Saint-Hugon fut élu ; alors on sut qu'il était arrivé aux pieds de la montagne ; on lui envoya des députés : on l'installa dans le chapitre. Dom Richard avait-il prévu cet événement en donnant ses ordres à ce prieur ?

Dom vicaire est un bon cartésien sur l'âme des bêtes et sur la végétation des plantes. Il sait tout Malebranche : il s'occupe à l'agriculture, et est curieux en fleurs, surtout en renoncules. Il me donna un catalogue de celles qu'il avait, en attendant soixante autres sortes qu'on lui a promises. C'est ici le titre de ce catalogue :

« Catalogue des fleurs ou espèces de Renoncules que cultivent les religieux de la maison de Vauclaire ».

Il manque à ce catalogue une description de la plante, de sa racine, de ses feuilles et de ses fleurs ; car comment connaître autrement si les Renoncules de Candie ne sont pas les mêmes que celles des environs de la Garonne ?

Dans la chambre de dom de Lor, j'ai vu un grand nombre de microscopes, c'est-à-dire des lentilles qu'on ajoute à un long tuyau de bois, avec toutes les œuvres de mathématique du célèbre Ozanam²⁰, et beaucoup de tableaux de cuivre émaillé. Les figures en sont plus parfaites que celles que j'ai vues ailleurs. Il est difficile à l'émail de ne céder et de ne s'étendre pas au feu.

Dom Jean-Jacques Le Vert, Parisien, né dans la rue Saint-Honoré, a dans son cabinet quelques livres, entre autres l'Histoire ecclésiastique de M. Fleury, et l'Histoire du Peuple de Dieu, du Père Berruyer, jésuite, dont il dit que c'est l'Histoire sacrée pour les dames. Il pense de l'auteur qu'elle est pour les hommes. Ce qu'on trouve ici de plus curieux, c'est des vieux cahiers ou manuscrits que ce Père a retirés et sauvés de la poussière de la bibliothèque qui y a été enterrée jusqu'au temps de ce

20. Ozanam (1640-1717).

nouveau prieur, dom Bavar. Dans ces manuscrits se lit l'histoire de la maison de Vauclaire, dont je parlerai bientôt.

Dom Augustin est un excellent tourneur, et il a fait tous les ouvrages dont parle le Père Plumier dans son livre du Tour. Mais ce religieux ne donne rien à personne et garde toutes les pièces de tour, comme un avare garde son argent.

Dom Seissel, coadjuteur de Vauclaire, est de l'ancienne maison de Seissel, alliée à celle du roi de Sardaigne. Elle a été ruinée par les guerres qui ont été dans le Dauphiné. Il dit que Descartes n'est plus à la mode et que Malebranche a gâté l'esprit de dom vicaire. Jusques au frere cuisinier, il a des livres de son érudition ; mais étonné de voir dans un de ses livres : tourte de pigeons, compotes de perdrix, le frere me dit de passer à la seconde partie. Et, en effet, j'y lus pâté d'anguilles, pâté de carpe.

J'ai encore à parler de l'appartement des étrangers, qui est dans le petit cloître. Il est grand et commode. La salle est boisée, avec quelques tableaux et des estampes. On n'y a point oublié le portrait de dom Masson, général de l'ordre, qui a eu tant d'affaires littéraires avec le Père Mabilon ²¹, pour les études monastiques, et avec M. de Rancé, abbé de la Trappe ²², pour le travail des mains des moines. Cet abbé voulait rétablir cette discipline primitive de l'ordre monastique, lorsque les moines fuyant le monde étaient obligés pour vivre de cultiver la terre. Aux deux côtés de cette salle sont de bonnes chambres, avec leurs cabinets et des cheminées boisées et ornées.

Abbé BELLET.

(A suivre)

21. L'auteur du *De Re diplomatica* (1632-1707).

22. (1626-1700).

NÉCROLOGIE

GEORGES VILLEPONTOUX

Membre du Conseil d'administration de la Société

La perte d'un collègue est toujours un événement fort triste. Combien est-elle singulièrement plus sensible encore quand elle se double de celle d'un ami !

M. Georges Villepontoux est décédé le 22 février dernier, emporté en quelques heures par un mal implacable et brutal que rien ne laissait présager. Ses obsèques ont été célébrées le lundi 25 février en la basilique Saint-Front de Périgueux. Plusieurs membres de la Société Archéologique du Périgord y assistaient. Nous ne nommerons que les principaux : le Docteur Lafon, président ; MM. Géraud Lavergne, secrétaire général ; Secondat, trésorier ; Jean Secret, vice-président.

Notre regretté collègue était né le 13 avril 1884, à Bourgnac, non loin de Mussidan, où ses parents étaient instituteurs. Elevé dans de saines traditions, il passa son enfance et sa jeunesse en Périgord. Ses études furent brillantes. Commencées au Collège de Ribérac, elles se poursuivirent à l'École supérieure de Commerce de Bordeaux. Il en sortit en 1902, major de sa promotion. En 1904, il était admis au difficile concours de la Banque de France. Son premier poste fut Périgueux. Il quitta par la suite notre ville pour occuper d'autres postes, en avancement de grades, successivement à Bergerac et Roanne. Travailleur acharné et consciencieux, sa valeur professionnelle et la qualité de ses services attirèrent rapidement l'attention de ses chefs. Il fut choisi par le Secrétaire Général de la Banque de France et appelé à Paris pour participer étroitement à la mise à jour et à la refonte complète des règlements qui codifient les opérations de notre Institut d'Emission. Sa réussite totale lui valut de se voir confier des tâches de haute responsabilité et, à diverses reprises, des missions d'études et de contacts à l'étranger : Belgique, Hollande, Allemagne, Bulgarie, Yougoslavie. La Croix de Chevalier de la Légion d'honneur vint sanctionner en 1950 sa brillante carrière, terminée à la tête de la Direction du Contrôle Général, l'une des plus importantes Directions de la Banque de France. Longtemps après son départ à la retraite, le nom de Georges Villepontoux reste dans les services de la Banque, comme le symbole de celui d'un homme probe, profondément attaché à son

devoir et dont l'accession aux grades les plus élevés, n'est due, en dépit d'une modestie et d'une simplicité sans égales, qu'à ses seuls mérites personnels. Et cela n'est pas tellement courant !...

Malgré l'éloignement où le tint sa carrière, il resta toujours très attaché à son Périgord natal où il venait chaque année goûter près de sa famille des loisirs mérités. Il était entré à la Société Archéologique depuis de nombreuses années. Il était également membre du Bournat du Périgord. Définitivement retiré à Périgueux, il fut choisi en 1951, en raison de ses compétences, pour siéger au Conseil d'Administration de notre Compagnie et faisait partie de la Commission des Finances. Il y était apprécié pour la pertinence de ses avis et l'extrême courtoisie de ses interventions.

Bien au fait de l'histoire et des choses de notre Périgord, il était un des membres les plus assidus à nos séances, où on le trouvait toujours, attentif, à la même place. Il était aussi un fidèle de toutes les excursions, auxquelles il prenait un particulier plaisir.

Homme affable et sensible, bien que sa modestie native l'empêchât de se mettre volontairement en évidence, il se faisait remarquer par un jugement sain, un grand bon sens et son souci de la mesure en toutes circonstances. Tous ceux qui l'ont connu et approché garderont de lui le souvenir d'un homme fin, intellectuel dans le meilleur sens du terme, et d'un aimable et bon Périgourdin.

Qu'il nous soit permis, au nom de la Société Historique et Archéologique du Périgord, et au nom de notre amitié, de redire avec émotion à son attentive et dévouée compagne, et à sa famille, le profond regret que nous laisse sa disparition si imprévue.

Pierre AUBLANT.